RCS : AVIGNON
Code greffe : 8401

Documents comptables

REGISTRE DU COMMERCE ET DES SOCIETES

Le greffier du tribunal de commerce de AVIGNON atteste l'exactitude des informations transmises ci-après

Nature du document : Documents comptables (B-S)

Numéro de gestion : 1998 B 00612
Numéro SIREN : 412 981 227
Nom ou dénomination : ACTE 2

Ce dépôt a été enregistré le 20/11/2019 sous le numéro de dépôt 15783

Greffe du tribunal de commerce d'Avignon

Documents comptables déposés en annexe du RCS

Dépôt :

Date de dépôt : 20/11/2019

Numéro de dépôt : 2019/15783

Déposant :

Nom/dénomination : ACTE 2

Forme juridique : Société par actions simplifiée

N° SIREN : 412 981 227

N° gestion : 1998 B 00612

Copie certifiée conforme
B / 17/03/2020 20:18:20
N° de dépôt - 2019/15783 / 412981227

Formulaire obligatoire
(article 223 du Code général des impôts)

DIRECTION GENERALE DES FINANCES PUBLIQUES

Liberté-Egalité-Fraternité
REPUBLIQUE FRANCAISE

N° 2065-SD
2019

IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS

Exercice ouvert le	01012018	et clos le	31122018	Régime simplifié d'imposition	
Déclaration souscrite pour le résultat d'ensemble du groupe				Régime réel normal	x
Si PME innovantes, cocher la case ci-contre					
Si option pour le régime optionnel de taxation au tonnage, art. 209-0 B (entreprises de transport maritime), cocher la case					

A IDENTIFICATION DE L'ENTREPRISE

Désignation de la société:	Adresse du siège social:
Société ACTE 2	2464 ROUTE DE CAUMONT 84800 L ISLE SUR LA SORGUE
SIRET 4 1 2 9 8 1 2 2 7 0 0 0 3 3	
Adresse du principal établissement:	Ancienne adresse en cas de changement:

REGIME FISCAL DES GROUPES

Les entreprises placées sous le régime des groupes doivent déposer cette déclaration en deux exemplaires (art 223 A à U du CGI)

Date d'entrée dans le groupe de la société déclarante

Pour les sociétés filiales, désignation, adresse du lieu d'imposition et n° identification de la société mère:

GREFFE DU TRIBUNAL DE COMMERCE D'AVIGNON

14 NOV. 2019

ARRIVEE

SIRET

B ACTIVITE

Activités exercées	ACTIVITES SECURITE PRIVE	Si vous avez changé d'activité, cochez la case

C RECAPITULATION DES ELEMENTS D'IMPOSITION (cf. notice de la déclaration n°2065)

1 Résultat fiscal

Bénéfice imposable à 33 1/3% ou à 31%		Bénéfice imposable à 28%		Déficit	3 165
Bénéfice imposable à 15%					

2 Plus-values

PV à long terme imposables à 15%		Résultat net de la concession de licences d'exploitation de brevets à 15%					
PV à long terme imposables à 19%		Autres PV imposables à 19%		PV à long terme imposables à 0%		PV exonérées (art. 238 quindecies)	

3 Abattements et exonérations notamment en faveur des entreprises nouvelles ou implantées en zones d'entreprises ou zones franches

Entreprises nouvelles, art 44 sexies		Jeunes entreprises innovantes, art. 44 sexies-0 A		Pôle de compétitivité, art. 44 undecies	
Entreprises nouvelles, art 44 septies		Zone franche d'activité, art. 44 quaterdecies		Zone de restructurationde la défense art. 44 terdecies	
Bassins urbains à dynamiser(BUD), art.44 sexdecies		Zones franches urbaines - Territoire entrepreneur, art 44 octies A		Autres dispositifs	
Société d'investissement immobilier cotée		Bénéfice ou déficit exonéré (indiquer + ou - selon le cas)		Plus-values exonérées relevant du taux de 15 %	

4 Option pour le crédit d'impôt outre-mer : dans le secteur productif, art. 244 quater W [ ] dans le secteur du logement social, art. 244 quater X [ ]

D IMPUTATIONS (cf. notice de la déclaration n°2065)

1. Au titre des revenus mobiliers de source française ou étrangère, ayant donné lieu à la délivrance d'un certificat de crédit d'impôt
2. Au titre des revenus auxquels est attaché, en vertu d'une convention fiscale conclue avec un Etat étranger, un territoire ou une collectivité territoriale d'Outre-Mer, un crédit d'impôt représentatif de l'impôt de cet Etat, territoire ou collectivité.

E CONTRIBUTION ANNUELLE SUR LES REVENUS LOCATIFS (cf. notice de la déclaration n° 2065)

Recettes nettes soumises à la contribution 2,50%

F ENTREPRISES SOUMISES OU DÉSIGNEES AU DÉPOT DE LA DÉCLARATION PAYS PAR PAYS CbC/DAC4 (cf. notice de la déclaration n° 2065-SD)

1-Si vous êtes l'entreprise, tête de groupe, soumise au dépôt de la déclaration n° 2258-SD (art. 223 quinquies C-I-1), cocher la case ci-contre

2-Si vous êtes la société tête de groupe et que vous avez désigné une autre entité du groupe pour souscrire la déclaration n° 2258-SD, indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de l'entité désignée — Nom / NIF

3-Si vous êtes l'entreprise désignée au dépôt de la déclaration n° 2258-SD par la société tête de groupe (art. 223 quinquies C-I-2), cocher la case ci-contre

Dans ce cas, veuillez indiquer le nom, adresse et numéro d'identification fiscale de la société tête de groupe — Nom / NIF

G COMPTABILITÉ INFORMATISÉE

L'entreprise dispose-t-elle d'une comptabilité informatisée ?	OUI	x	NON	Si oui, indication du logiciel utilisé	CEGID

Vous devez obligatoirement souscrire le formulaire n° 2065-SD par voie dématérialisée. Le non respect de cette obligation est sanctionné par l'application de la majoration de 0,2 % prévue par l'article 1738 du CGI. Vous trouverez toutes les informations utiles pour télédéclarer sur le site www.impots.gouv.fr. Les notices des liasses fiscales sont désormais uniquement accessibles sur le site www.impots.gouv.fr.

Nom et adresse du professionnel de l'expertise comptable:	Nom et adresse du conseil:
CABEXSUD 8 RUE LOUIS REGE LE PRADES 13008 MARSEILLE Tél: 04.84.26.84.84	Tél:
OGA/OMGA [ ] Viseur conventionné [ ] (Cocher la case correspondante)	Identité du déclarant:
Nom et adresse du CGA/OMGA ou du viseur conventionné:	Date: 14/05/2019 Lieu L ISLE SUR LA SORGUE
	Qualité et nom du signataire: PRESIDENT
N° d'agrément du CGA/OMGA/viseur conventionné	Signature LILI JEANNE

* Pour les entreprises avec un exercice ouvert à compter du 1er janvier 2018 et ayant cessé en 2018, préciser le taux d'impôt sur les sociétés appliqué et la ventilation éventuelle entre les deux taux en annexe libre de la liasse fiscale (cf. les précisions portées sur la notice du formulaire n° 2065-SD, à la rubrique « NOUVEAUTES »).

Copie certifiée conforme à l'original
JBlineau.

Cegid Group

MINISTÈRE DE L'ACTION ET DES COMPTES PUBLICS
Attestation de présentation des comptes En Euros

CABEXSUD

Copie certifiée conforme
B / 17/03/2020 20:18:20
N° de dépôt - 2019/15783 / 412981227

Formulaire obligatoire
(article 223 du Code général des impôts)

IMPOT SUR LES SOCIETES

N° 2065 bis-SD
2019

ANNEXE À LA DECLARATION N° 2065

H REPARTITION DES PRODUITS DES ACTIONS ET PARTS SOCIALES, AINSI QUE DES REVENUS ASSIMILES DISTRIBUES

Montant global brut des distributions (1)	payées par la société elle-même	a		payées par un établissement chargé du service des titres	b	
Montant des distributions correspondant à des rémunérations ou avantages dont la société ne désigne pas le (les) bénéficiaire(s) (2)					c	
Montant des prêts, avances ou acomptes consentis aux associés, actionnaires et porteurs de parts, soit directement, soit par personnes interposées					d	
Montant des distributions autres que celles visées en (a), (b), (c) et (d) ci-dessus (3)					e	
					f	
					g	
					h	
Montant des revenus distribués éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI (4)					i	
Montant des revenus distribués non éligibles à l'abattement de 40 % prévu au 2° du 3 de l'article 158 du CGI					j	
Montant des revenus répartis (5)					Total (a à h)	

I REMUNERATIONS NETTES VERSEES AUX MEMBRES DE CERTAINES SOCIETES

Nom, prénoms, domicile et qualité (art. 48-3 à 6 ann. III au CGI) * SARL, tous les associés ; * SCA, associés gérants ; * SNC ou SCS, associés en nom ou commandités ; * SEP et sté de copropriétaires de navires, associés, gérants ou coparticipants 1	Pour les S.A.R.L.	Sommes versées, au cours de la période retenue pour l'assiette de l'impôt sur les sociétés, à chaque associé, gérant ou non, désigné col. 1 à titre de traitements, émoluments, indemnités, remboursements forfaitaires de frais ou autres rémunérations de ses fonctions dans la société.					
			Montant des sommes versées :				
	Nombre de parts sociales appartenant à chaque associé en toute propriété ou en usufruit 2	Année au cours de laquelle le versement à été effectué. 3	à titre de traitements émoluments et indemnités proprement dits. 4	à titre de frais de représentation, de mission et de déplacement.		à titre de frais professionnels autres que ceux visés dans les	
				Indemnités forfaitaires. 5	Rembour-sements. 6	Indemnités forfaitaires. 7	Rembour-sements. 8

J DIVERS

*** NOM ET ADRESSE DU PROPRIETAIRE DU FONDS (en cas de gérance libre)**

*** ADRESSES DES AUTRES ETABLISSEMENTS (si ce cadre est insuffisant, joindre un état du même modèle)**

K CADRE NE CONCERNANT QUE LES ENTREPRISES PLACEES SOUS LE REGIME SIMPLIFIE D'IMPOSITION

REMUNERATIONS		MOINS-VALUES A LONG TERME IMPOSEES A 15%	
Montant brut des salaires, abstraction faite des sommes comprises dans les DADS et versées aux apprentis sous contrat et aux handicapés (a)		MVLT restant à reporter à l'ouverture de l'exercice	
		MVLT imputée sur les PVLT de l'exercice	
Rétrocessions d'honoraires, de commissions et de courtages (b)		MVLT réalisée au cours de l'exercice	
		MVLT restant à reporter	

Cagid Group

Copie certifiée conforme
B / 17/03/2020 20:18:20
N° de dépôt - 2019/15783 / 412981227

Liberté - Égalité - Fraternité
RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

DIRECTION GÉNÉRALE
DES FINANCES PUBLIQUES

Page 3

Formulaire obligatoire (article 54 quater du code général des impôts)

N° 2067
(2019)

RELEVÉ DE FRAIS GÉNÉRAUX

ANNÉE _____ ou exercice

Désignation de l'entreprise Société ACTE 2 du 01012018

Adresse 2464 ROUTE DE CAUMONT 84800 L ISLE SUR LA SORGUE au 31122018

A - FRAIS ALLOUÉS DIRECTEMENT OU INDIRECTEMENT AUX PERSONNES LES MIEUX RÉMUNÉRÉES : v. notice ❶

	NOM, PRÉNOM ET EMPLOI OCCUPÉ	ADRESSE COMPLETE
1		
2		
3		
4		
5		
6		
7		
8		
9		
10		

	RÉMUNÉRATIONS DIRECTES OU INDIRECTES (dans l'ordre du tableau ci-dessus)					Frais de voyages et de déplacements (v. notice ❻)	DÉPENSES ET CHARGES AFFERENTES		TOTAL DES COLONNES 5 à 8
	Montant des rémunérations de toute nature (v. notice ❷) 1	Montant des indemnités et allocations diverses (v. notice ❸) 2	Valeur des avantages en nature (v. notice ❹) 3	Montant des remboursements de dépenses à caractère personnel (v. notice ❺) 4	TOTAL DES COLONNES 1 à 4 5	6	aux véhicules et autres biens (v. notice ❼) 7	aux immeubles non affectés à l'exploitation (v. notice ❽) 8	9
1									
2									
3									
4									
5									
6									
7									
8									
9									
10									
**									

** TOTAUX

B - AUTRES FRAIS		10
Cadeaux de toute nature, à l'exception des objets conçus spécialement pour la publicité, et dont la valeur unitaire ne dépasse pas 69 € par bénéficiaire (toutes taxes comprises)		
Frais de réception, y compris les frais de restaurant et de spectacles, qui se rattachent à la gestion de l'entreprise et dont la charge lui incombe normalement		
Total		

C - ÉLÉMENTS DE RÉFÉRENCE (v. notice ❶) :

Total des dépenses		Bénéfices imposables ❾	
- de l'exercice (total col.9 + total col.10) ❿		- de l'exercice ❿	
- de l'exercice précédent ❿		- de l'exercice précédent ❿	

Nom et qualité du signataire LILI JEANNE PRESIDENT

A L ISLE SUR LA SORGUE le 14/05/2019

Signature.

Les montants sont arrondis à l'unité la plus proche.

Attestation de présentation des comptesEn Euros CABEXSUD

Cegid Group

Copie certifiée conforme
B / 17/03/2020 20:18:20
N° de dépôt - 2019/15783 / 412981227

BILAN - ACTIF

Désignation de l'entreprise : Société ACTE 2 — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise 2464 ROUTE DE CAUMONT 84800 L ISLE SUR LA SORGUE — Durée de l'exercice précédent* 9

Numéro SIRET* 4 1 2 9 8 1 2 2 7 0 0 0 3 3 — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N clos le, 31122018			N-1 31122017
			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	Net 4
	Capital souscrit non appelé (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISE* — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
	Frais de développement *	CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	3 427	AG 3 427		127
	Fonds commercial (1)	AH		AI		
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
	Constructions	AP		AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS		
	Autres immobilisations corporelles	AT	11 536	AU 10 592	943	2 170
	Immobilisations en cours	AV		AW		
	Avances et acomptes	AX		AY		
IMMOBILISATIONS FINANCIÈRES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
	Autres participations	CU		CV		
	Créances rattachées à des participations	BB		BC		
	Autres titres immobilisés	BD		BE		
	Prêts	BF		BG		
	Autres immobilisations financières*	BH	3 920	BI	3 920	3 920
	TOTAL (II)	BJ	18 882	BK 14 019	4 863	6 217
ACTIF CIRCULANT — STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
	En cours de production de biens	BN		BO		
	En cours de production de services	BP		BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
	Marchandises	BT		BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
CREANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	38 591	BY	38 591	48 177
	Autres créances (3)	BZ	101 512	CA	101 512	96 592
	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
DIVERS	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)	CD		CE		
	Disponibilités	CF		CG		
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	1 764	CI	1 764	534
	TOTAL (III)	CJ	141 867	CK	141 867	145 303
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	160 749	IA 14 019	146 731	151 520

Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes :	CP	3 920	(3) Part à plus d'un an :	CR	
Clause de réserve de propriété : *	Immobilisations :		Stocks :		Créances :		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Attestation de présentation des comptes En Euros

CABEXSUD

Cegid Group

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des Impôts)

2

BILAN - PASSIF avant répartition

Désignation de l'entreprise : Société ACTE 2

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : .....20....000.....)	DA	20 000	20 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	2 000	2 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	87 461	114 420
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(2 242)	(26 959)
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	107 219	109 461
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	6 934	8 103
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	15 715	12 717
	Dettes fiscales et sociales	DY	7 773	21 205
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	9 089	34
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	39 511	42 059
	Ecarts de conversion passif * **(V)**	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	146 731	151 520
RENVOIS (1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2) Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	Ecart de réévaluation libre	1D		
	Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	39 511	42 059
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	6 659	7 512

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Group

Attestation de présentation des comptesEn Euros. CABEXSUD

Copie certifiée conforme
B / 17/03/2020 20:18:20
N° de dépôt - 2019/15783 / 412981227

Copie certifiée conforme
B/ 17/03/2020 20:18:20
N° de dépôt - 2019/15783 / 412981227

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

3 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En lis

Désignation de l'entreprise : Société ACTE 2

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

		Exercice N				
		France		Exportations et livraisons intracommunautaires		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC
	Production vendue – biens*	FD		FE		FF
	Production vendue – services*	FG	192 605	FH		FI
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	192 605	FK		FL
	Production stockée*					FM
	Production immobilisée*					FN
	Subventions d'exploitation					FO
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP
	Autres produits (1) (11)					FQ
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS
	Variation de stock (marchandises)*					FT
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX
	Salaires et traitements*					FY
	Charges sociales (10)					FZ
	DOTATIONS D'EXPLOITATION – Sur immobilisations – dotations aux amortissements*					GA
	DOTATIONS D'EXPLOITATION – Sur immobilisations – dotations aux provisions					GB
	DOTATIONS D'EXPLOITATION – Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC
	DOTATIONS D'EXPLOITATION – Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD
	Autres charges (12)					GE
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée* (III)					GH
	Perte supportée ou bénéfice transféré* (IV)					GI
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM
	Différences positives de change					GN
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO
	Total des produits financiers (V)					GP
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR
	Différences négatives de change					GS
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT
	Total des charges financières (VI)					GU
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW

Cegid Group

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

4 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

Désignation de l'entreprise : Société ACTE 2

Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	271	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	271	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(271)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	**(IX)**	HJ		
Impôts sur les bénéfices *	**(X)**	HK		2 224
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	195 287	193 281
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	197 529	220 240
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	(2 242)	(26 959)
RENVOIS (1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY		
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IG		
(3) Dont	- Crédit bail mobilier *	HP		
	- Crédit bail immobilier	HQ		
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	IH		
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	IJ		
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	IK		
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
(9)	Dont transferts de charges	A1		
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6		obligatoires A9	

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)	Exercice N Charges exceptionnelles	Exercice N Produits exceptionnels
AMENDES ET PENALITES	271	

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N Charges antérieures	Exercice N Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Attestation de présentation des comptes En Euros CABEXSUD

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Group

Copie certifiée conforme
B / 17/03/2020 20:18:20
N° de dépôt - 2019/15783 / 412981227

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

5 IMMOBILISATIONS

DGFiP N° 2054 2019

Désignation de l'entreprise : Société ACTE 2 — Néant *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

(Ne pas reporter le montant des centimes)*

CADRE A IMMOBILISATIONS		Valeur brute des immobilisations au début de l'exercice 1		Augmentations: Consécutives à une réévaluation pratiquée au cours de l'exercice ou résultant d'une mise en équivalence 2		Augmentations: Acquisitions, créations, apports et virements de poste à poste 3	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I	CZ		D8		D9	
INCORP.	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II	KD	3 427	KE		KF	
CORPORELLES	Terrains	KG		KH		KI	
CORPORELLES – Constructions	Sur sol propre [Dont Composants L9]	KJ		KK		KL	
CORPORELLES – Constructions	Sur sol d'autrui [Dont Composants M1]	KM		KN		KO	
CORPORELLES – Constructions	Installations générales, agencements et aménagements des constructions * [Dont Composants M2]	KP		KQ		KR	
CORPORELLES	Installations techniques, matériel et outillage industriels [Dont Composants M3]	KS		KT		KU	
CORPORELLES – Autres immobilisations corporelles	Installations générales, agencements aménagements divers *	KV	2 358	KW		KX	
CORPORELLES – Autres immobilisations corporelles	Matériel de transport *	KY		KZ		LA	
CORPORELLES – Autres immobilisations corporelles	Matériel de bureau et mobilier informatique	LB	9 178	LC		LD	
CORPORELLES – Autres immobilisations corporelles	Emballages récupérables et divers *	LE		LF		LG	
CORPORELLES	Immobilisations corporelles en cours	LH		LI		LJ	
CORPORELLES	Avances et acomptes	LK		LL		LM	
CORPORELLES	TOTAL III	LN	11 536	LO		LP	
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence	8G		8M		8T	
FINANCIÈRES	Autres participations	8U		8V		8W	
FINANCIÈRES	Autres titres immobilisés	1P		1R		1S	
FINANCIÈRES	Prêts et autres immobilisations financières	1T	3 920	1U		1V	
FINANCIÈRES	TOTAL IV	LQ	3 920	LR		LS	
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		ØG	18 882	ØH		ØJ	

CADRE B IMMOBILISATIONS		Diminutions: par virement de poste à poste 1		Diminutions: par cessions à des tiers ou mises hors service ou résultant d'une mise en équivalence 2		Valeur brute des immobilisations à la fin de l'exercice 3		Réévaluation légale * ou évaluation par mise en équivalence: Valeur d'origine des immobilisations en fin d'exercice 4	
INCORP.	Frais d'établissement et de développement TOTAL I	IN		CØ		DØ		D7	
INCORP.	Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL II	IO		LV		LW	3 427	IX	3 427
CORPORELLES	Terrains	IP		LX		LY		LZ	
CORPORELLES – Constructions	Sur sol propre	IQ		MA		MB		MC	
CORPORELLES – Constructions	Sur sol d'autrui	IR		MD		ME		MF	
CORPORELLES – Constructions	Inst. gales, agencts et am. des constructions	IS		MG		MH		MI	
CORPORELLES	Installations techniques, matériel et outillage industriels	IT		MJ		MK		ML	
CORPORELLES – Autres immobilisations corporelles	Inst. gales, agencts, aménagements divers	IU		MM		MN	2 358	MO	2 358
CORPORELLES – Autres immobilisations corporelles	Matériel de transport	IV		MP		MQ		MR	
CORPORELLES – Autres immobilisations corporelles	Matériel de bureau et informatique, mobilier	IW		MS		MT	9 178	MU	9 178
CORPORELLES – Autres immobilisations corporelles	Emballages récupérables et divers *	IX		MV		MW		MX	
CORPORELLES	Immobilisations corporelles en cours	MY		MZ		NA		NB	
CORPORELLES	Avances et acomptes	NC		ND		NE		NF	
CORPORELLES	TOTAL III	IY		NG		NH	11 536	NI	11 536
FINANCIÈRES	Participations évaluées par mise en équivalence	IZ		ØU		M7		ØW	
FINANCIÈRES	Autres participations	IØ		ØX		ØY		ØZ	
FINANCIÈRES	Autres titres immobilisés	I1		2B		2C		2D	
FINANCIÈRES	Prêts et autres immobilisations financières	I2		2E		2F	3 920	2G	3 920
FINANCIÈRES	TOTAL IV	I3		NJ		NK	3 920	2H	3 920
TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III + IV)		I4		ØK		ØL	18 882	ØM	18 882

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Attestation de présentation des comptesEn Euros CABEXSUD

Cegid Group

Copie certifiée conforme
B / 17/03/2020 20:18:20
N° de dépôt - 2019/15783 / 412981227

5 bis

TABLEAU DES ÉCARTS DE RÉÉVALUATION SUR IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

Exercice N, clos le : 31122018

Les entreprises ayant pratiqué la **réévaluation légale** de leurs **immobilisations amortissables** (art. 238 bis J du CGI) doivent joindre ce tableau à leur déclaration jusqu'à (et y compris) l'exercice au cours duquel la provision spéciale (col.6) devient nulle.

Désignation de l'entreprise : Société ACTE 2

Néant [X] *

CADRE A	Détermination du montant des écarts (col. 1 - col. 2) (1)		Utilisation de la marge supplémentaire d'amortissement			Montant de la provision spéciale à la fin de l'exercice [(col. 1 - col.2) - col. 5 (5)]
	Augmentation du montant brut des immobilisations	Augmentation du montant des amortissements	Au cours de l'exercice		Montant cumulé à la fin de l'exercice (4)	
			Montant des suppléments d'amortissement (2)	Fraction résiduelle correspondant aux éléments cédés (3)		
	1	2	3	4	5	6
1 Concessions, brevets et droits similaires						
2 Fonds commercial						
3 Terrains						
4 Constructions						
5 Installations techniques mat. et out. industriels						
6 Autres immobilisations corporelles						
7 Immobilisations en cours						
8 Participations						
9 Autres titres immobilisés						
10 TOTAUX						

(1) Les augmentations du montant brut et des amortissements à inscrire respectivement aux colonnes 1 et 2 sont celles qui ont été apportées au montant des immobilisations amortissables réévaluées dans les conditions définies à l'article 238 bis J du code général des impôts et figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.
Le montant des écarts est obtenu en soustrayant des montants portés colonne 1, ceux portés colonne 2.

(2) Porter dans cette colonne le supplément de dotation de l'exercice aux comptes d'amortissement (compte de résultat) consécutif à la réévaluation.

(3) Cette colonne ne concerne que les immobilisations réévaluées, cédées au cours de l'exercice. Il convient d'y reporter, l'année de la cession de l'élément, le solde non utilisé de la marge supplémentaire d'amortissement.

(4) Ce montant comprend :
a) le montant total des sommes portées aux colonnes 3 et 4 ;
b) le montant cumulé à la fin de l'exercice précédent, dans la mesure où ce montant correspond à des éléments figurant à l'actif de l'entreprise au début de l'exercice.

(5) Le montant total de la provision spéciale en fin d'exercice est à reporter au passif du bilan (tableau n°2051) à la ligne «Provisions réglementées».

CADRE B

DÉFICITS REPORTABLES AU 31 DÉCEMBRE 1976 IMPUTÉS SUR LA PROVISION SPÉCIALE AU POINT DE VUE FISCAL

1 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE AU DÉBUT DE L'EXERCICE		
2 - FRACTION RATTACHÉE AU RÉSULTAT DE L'EXERCICE	-	
3 - FRACTION INCLUSE DANS LA PROVISION SPÉCIALE EN FIN D'EXERCICE	=	

Le cadre B est servi par les seules entreprises qui ont imputé leurs déficits fiscalement reportables au 31 décembre sur la provision spéciale.

Il est rappelé que cette imputation est purement fiscale et ne modifie pas les montants de la provision spéciale figurant au bilan : de même, les entreprises en cause continuent à réintégrer chaque année dans leur résultat comptable le supplément d'amortissement consécutif à la réévaluation.

Ligne 2, inscrire la partie de ce déficit incluse chaque année dans les montants portés aux colonnes 3 et 4 du cadre A. Cette partie est obtenue en multipliant les montants portés aux colonnes 3 et 4 par une fraction dont les éléments sont fixés au moment de l'imputation, le numérateur étant le montant du déficit imputé et le dénominateur celui de la provision.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Group

Copie certifiée conforme
B / 17/03/2020 20:18:20
N° de dépôt - 2019/15783 / 412981227

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

6 AMORTISSEMENTS

Désignation de l'entreprise : Société ACTE 2

Néant ☐ *

CADRE A — SITUATIONS ET MOUVEMENTS DE L'EXERCICE DES AMORTISSEMENTS TECHNIQUES (OU VENANT EN DIMINUTION DE L'ACTIF)*

IMMOBILISATIONS AMORTISSABLES		Montant des amortissements au début de l'exercice		Augmentations : dotations de l'exercice		Diminutions : amortissements afférents aux éléments sortis de l'actif et reprises		Montant des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais d'établissement et de développement TOTAL I		CY		EL		EM		EN	
Autres immobilisations incorporelles TOTAL II		PE	3 299	PF	127	PG		PH	3 427
Terrains		PI		PJ		PK		PL	
Constructions	Sur sol propre	PM		PN		PO		PQ	
	Sur sol d'autrui	PR		PS		PT		PU	
	Inst. générales, agencements et aménagements des constructions	PV		PW		PX		PY	
Installations techniques, matériel et outillage industriels		PZ		QA		QB		QC	
Autres immobilisations corporelles	Inst. générales, agencements, aménagements divers	QD	2 176	QE	182	QF		QG	2 358
	Matériel de transport	QH		QI		QJ		QK	
	Matériel de bureau et informatique, mobilier	QL	7 190	QM	1 044	QN		QO	8 234
	Emballages récupérables et divers	QP		QR		QS		QT	
TOTAL III		QU	9 366	QV	1 226	QW		QX	10 592
TOTAL GÉNÉRAL (I+II+III)		ØN	12 665	ØP	1 354	ØQ		ØR	14 019

CADRE B — VENTILATION DES MOUVEMENTS AFFECTANT LA PROVISION POUR AMORTISSEMENTS DÉROGATOIRES

Immobilisations amortissables		DOTATIONS Colonne 1 Différentiel de durée et autres		DOTATIONS Colonne 2 Mode dégressif		DOTATIONS Colonne 3 Amortissement fiscal exceptionnel		REPRISES Colonne 4 Différentiel de durée et autres		REPRISES Colonne 5 Mode dégressif		REPRISES Colonne 6 Amortissement fiscal exceptionnel		Mouvement net des amortissements à la fin de l'exercice	
Frais établissement TOTAL I		M9		N1		N2		N3		N4		N5		N6	
Autres immob. incorporelles TOTAL II		N7		N8		P6		P7		P8		P9		Q1	
Terrains		Q2		Q3		Q4		Q5		Q6		Q7		Q8	
Constructions	Sur sol propre	Q9		R1		R2		R3		R4		R5		R6	
	Sur sol d'autrui	R7		R8		R9		S1		S2		S3		S4	
	Inst.gales,agenc et am.des const.	S5		S6		S7		S8		S9		T1		T2	
Inst. techniques mat. et outillage		T3		T4		T5		T6		T7		T8		T9	
Autres immobilisations corporelles	Inst.gales,agenc am. divers	U1		U2		U3		U4		U5		U6		U7	
	Matériel de transport	U8		U9		V1		V2		V3		V4		V5	
	Mat. bureau et inform. mobilier	V6		V7		V8		V9		W1		W2		W3	
	Emballages récup et divers	W4		W5		W6		W7		W8		W9		X1	
TOTAL III		X2		X3		X4		X5		X6		X7		X8	
Frais d'acquisition de titres de participations TOTAL IV		NL						NM						NO	
Total général (I+II+III+IV)		NP		NQ		NR		NS		NT		NU		NV	
Total général non ventilé (NP + NQ + NR)		NW		Total général non ventilé (NS + NT + NU)		NY		Total général non ventilé (NW - NY)		NZ					

CADRE C

MOUVEMENTS DE L'EXERCICE AFFECTANT LES CHARGES RÉPARTIES SUR PLUSIEURS EXERCICES*	Montant net au début de l'exercice	Augmentations	Dotations de l'exercice aux amortissements		Montant net à la fin de l'exercice	
Frais d'émission d'emprunt à étaler			Z9		Z8	
Primes de remboursement des obligations			SP		SR	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Attestation de présentation des comptesEn Euros CABEXSUD

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Group

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

7 PROVISIONS INSCRITES AU BILAN

Désignation de l'entreprise : Société ACTE 2

Néant [X] *

	Nature des provisions		Montant au début de l'exercice 1		AUGMENTATIONS : Dotations de l'exercice 2		DIMINUTIONS : Reprises de l'exercice 3		Montant à la fin de l'exercice 4
Provisions réglementées	Provisions pour reconstitution des gisements miniers et pétroliers *	3T		TA		TB		TC	
	Provisions pour investissement (art. 237 bis A-II)*	3U		TD		TE		TF	
	Provisions pour hausse des prix (1)*	3V		TG		TH		TI	
	Amortissements dérogatoires	3X		TM		TN		TO	
	Dont majorations exceptionnelles de 30 %	D3		D4		D5		D6	
	Provisions pour prêts d'installation (art. 39 quinquies H du CGI)	IJ		IK		IL		IM	
	Autres provisions réglementées (1)	3Y		TP		TQ		TR	
	TOTAL I	3Z		TS		TT		TU	
Provisions pour risques et charges	Provisions pour litiges	4A		4B		4C		4D	
	Provisions pour garanties données aux clients	4E		4F		4G		4H	
	Provisions pour pertes sur marchés à terme	4J		4K		4L		4M	
	Provisions pour amendes et pénalités	4N		4P		4R		4S	
	Provisions pour pertes de change	4T		4U		4V		4W	
	Provisions pour pensions et obligations similaires	4X		4Y		4Z		5A	
	Provisions pour impôts (1)	5B		5C		5D		5E	
	Provisions pour renouvellement des immobilisations *	5F		5H		5J		5K	
	Provisions pour gros entretien et grandes révisions	EO		EP		EQ		ER	
	Provisions pour charges sociales et fiscales sur congés à payer *	5R		5S		5T		5U	
	Autres provisions pour risques et charges (1)	5V		5W		5X		5Y	
	TOTAL II	5Z		TV		TW		TX	
Provisions pour dépréciation	sur immobilisations - incorporelles	6A		6B		6C		6D	
	sur immobilisations - corporelles	6E		6F		6G		6H	
	sur immobilisations - titres mis en équivalence	Ø2		Ø3		Ø4		Ø5	
	sur immobilisations - titres de participation	9U		9V		9W		9X	
	sur immobilisations - autres immobilisations financières(1)*	Ø6		Ø7		Ø8		Ø9	
	Sur stocks et en cours	6N		6P		6R		6S	
	Sur comptes clients	6T		6U		6V		6W	
	Autres provisions pour dépréciation (1) *	6X		6Y		6Z		7A	
	TOTAL III	7B		TY		TZ		UA	
	TOTAL GÉNÉRAL (I + II + III)	7C		UB		UC		UD	
	Dont dotations et reprises - d'exploitation			UE		UF			
	Dont dotations et reprises - financières			UG		UH			
	Dont dotations et reprises - exceptionnelles			UJ		UK			

Titres mis en équivalence : montant de la dépréciation à la clôture de l'exercice calculé selon les règles prévues à l'article 39-1-5e du C.G.I. | 10 |

(1) à détailler sur feuillet séparé selon l'année de constitution de la provision ou selon l'objet de la provision.

NOTA : Les charges à payer ne doivent pas être mentionnées sur ce tableau mais être ventilées sur l'état détaillé des charges à payer dont la production est prévue par l'article 38 II de l'annexe III au C.G.I.

Cegid Group

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n°2032

Copie certifiée conforme
B / 17/03/2020 20:18:20
N° de dépôt - 2019/15783 / 412981227

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

8 ÉTAT DES ÉCHÉANCES DES CRÉANCES ET DES DETTES A LA CLOTURE DE L'EXERCICE *

Désignation de l'entreprise : Société ACTE 2 — Néant ☐ *

CADRE A	ÉTAT DES CRÉANCES		Montant brut 1		A 1 an au plus 2		A plus d'un an 3
DE L'ACTIF IMMOBILISÉ	Créances rattachées à des participations	UL		UM		UN	
	Prêts (1) (2)	UP		UR		US	
	Autres immobilisations financières	UT	3 920	UV	3 920	UW	
DE L'ACTIF CIRCULANT	Clients douteux ou litigieux	VA					
	Autres créances clients	UX	38 591		38 591		
	Créance représentative de titres prêtés ou remis en garantie * (Provision pour dépréciation antérieurement constituée * UO)	ZI					
	Personnel et comptes rattachés	UY					
	Sécurité sociale et autres organismes sociaux	UZ					
	Etat et autres collectivités publiques — Impôts sur les bénéfices	VM	1 194		1 194		
	Etat et autres collectivités publiques — Taxe sur la valeur ajoutée	VB	2 305		2 305		
	Etat et autres collectivités publiques — Autres impôts, taxes et versements assimilés	VN					
	Etat et autres collectivités publiques — Divers	VP					
	Groupe et associés (2)	VC	95 338		95 338		
	Débiteurs divers (dont créances relatives à des opérations de pension de titres)	VR	2 674		2 674		
	Charges constatées d'avance	VS	1 764		1 764		
	TOTAUX	VT	145 787	VU	145 787	VV	
RENVOIS (1)	Montant des - Prêts accordés en cours d'exercice	VD					
	Montant des - Remboursements obtenus en cours d'exercice	VE					
(2)	Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)	VF					

CADRE B	ÉTAT DES DETTES		Montant brut 1	A 1 an au plus 2	A plus d'1 an et 5 ans au plus 3	A plus de 5 ans 4
Emprunts obligataires convertibles (1)		7Y				
Autres emprunts obligataires (1)		7Z				
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (1)	à 1 an maximum à l'origine	VG	6 934	6 934		
	à plus de 1 an à l'origine	VH				
Emprunts et dettes financières divers (1) (2)		8A				
Fournisseurs et comptes rattachés		8B	15 715	15 715		
Personnel et comptes rattachés		8C	1 582	1 582		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux		8D	1 095	1 095		
Etat et autres collectivités publiques	Impôts sur les bénéfices	8E				
	Taxe sur la valeur ajoutée	VW	5 097	5 097		
	Obligations cautionnées	VX				
	Autres impôts, taxes et assimilés	VQ				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés		8J				
Groupe et associés (2)		VI				
Autres dettes (dont dettes relatives à des opérations de pension de titres)		8K	9 089	9 089		
Dette représentative de titres empruntés ou remis en garantie *		Z2				
Produits constatés d'avance		8L				
TOTAUX		VY	39 511	VZ 39 511		
RENVOIS (1)	Emprunts souscrits en cours d'exercice	VJ		(2) Montant des divers emprunts et dettes contractés auprès des associés personnes physiques	VL	
	Emprunts remboursés en cours d'exercice	VK		* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032		

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Group

Attestation de présentation des comptesEn Euros CABEXSUD

9 DÉTERMINATION DU RÉSULTAT FISCAL

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)
* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Désignation de l'entreprise : Société ACTE 2 — Néant ☐ *

Exercice N, clos le : 31/12/2018

I. RÉINTEGRATIONS

							BÉNÉFICE COMPTABLE DE L'EXERCICE	WA	
Charges non admises en déduction du résulat fiscal	Rémunération du travail (entreprises à l'IR)	de l'exploitant ou des associés						WB	
		de son conjoint		moins part déductible *		à réintégrer :			
	Avantages personnels non déductibles * (sauf amortissements à porter ligne ci-dessous)	WD		Amortissements excédentaires (art. 39-4 du CGI) et autres amortissements non déductibles	WE				
	Autres charges et dépenses somptuaires (art. 39-4 du C.G.I)	WF		Taxe sur les véhicules des sociétés (entreprise à l'IS)	WG			XE	
	Fraction des loyers à réintégrer dans le cadre d'un crédit bail immobilier et de levée d'option	RA		(Part des loyers dispensée de réintégration (art. 239 sexies D)	RB	)			
	Provisions et charges à payer non déductibles (cf. tableau 2058-B, cadre III)	WI		Charges à payer liées à des états et territoires non coopératifs non déductibles (cf. 2067-BIS)	XX			XW	271
	Amendes et pénalités	WJ	271	Charges financières (art. 212 bis)*	XZ				
	Réintégrations prévues à l'article 155 du CGI*							XY	
	Impôt sur les sociétés (cf. page 9 de la notice 2032)							I7	
Quote-part	Bénéfices réalisés par une société de personnes ou un G.I.E.	WL		Résultats bénéficiaires visés à l'article 209 B du CGI	L7			K7	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Moins-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % ou de 19 % (16 % pour les entreprises à l'impôt sur le revenu)						I8	
		- imposées au taux de 0 %						ZN	
	Fraction imposable des plus-values réalisées au cours d'exercices antérieurs *	- Plus-values nettes à court terme						WN	
		- Plus-values soumises au régime des fusions						WO	
	Ecarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)							XR	
Réintégrations diverses à détailler sur feuillet séparé	DONT *	Intérêts excédentaires (art. 39-1-3e et 212 du C.G.I.)	SU		Zones d'entreprises * (activité exonérée)	SW		WQ	
		Déficits étrangers antérieurement déduit par les PME (Art.209C)	SX		Quote-part de 12 % des plus-values à taux zéro	M8			
Réintégration des charges affectées aux activités éligibles au régime de taxation au tonnage								Y1	
Résultat fiscal afférent à l'activité relevant du régime optionnel de taxation au tonnage								Y3	
							TOTAL I	WR	271

II. DÉDUCTIONS

							PERTE COMPTABLE DE L'EXERCICE	WS	2 242
Quote-part dans les pertes subies par une société de personnes ou un G.I.E *								WT	
Provisions et charges à payer non déductibles, antérieurement taxées, et réintégrées dans les résultats comptables de l'exercice (cf. tableau 2058-B, cadre III)								WU	
Régimes d'imposition particuliers et impositions différées	Plus-values nettes à long terme	- imposées au taux de 15 % (12.8 % pour les entreprises soumises à l'IR)						WV	
		- imposées aux taux de 0 %						WH	
		- imposées aux taux de 19 %						WP	
		- imputées sur les moins-values nettes à long terme antérieures						WW	
		- imputées sur les déficits antérieurs						XB	
	Autres plus-values imposées au taux de 19 %							I6	
	Fraction des plus-values nettes à court terme de l'exercice dont l'imposition est différée*							WZ	
	Régime des sociétés mères et des filiales * Produit net des actions et parts d'intérêts :	(Quote-part de frais et charges restant imposable à déduire des produits nets de participations	2A				)	XA	
Mesures d'incitation	Déduction autorisée au titre des investissements réalisés dans les collectivités d'Outre-mer*.							ZY	
	Majoration d'amortissement *							XD	
	Abattement sur le bénéfice et exonérations *	Entreprises nouvelles (reprise d'entreprises en difficultés 44 septies)	K9	Entreprises nouvelles 44 sexies	L2	Jeunes entreprises innovantes (art. 44 sexies A)	L5	XF	
		Pôle de compétitivité hors CICE (art. 44 undecies)	L6	Sociétés d'investissements immobiliers cotées (art. 208C)	K3	Zone de restructuration de la défense (art.44 terdecies)	PA		
		Zone franche urbaine - TE (art. 44 octies et octies A)	ØV	Bassin d'emploi à redynamiser (art. 44 duodécies)	1F	Zone franche d'activité (art. 44 quaterdecies)	XC		
		Bassin urbain à dynamiser (art 44 sexdecies)	PP	Zone de revitalisation rurale (art. 44 quindecies)			PC		
	Ecarts de valeurs liquidatives sur OPCVM * (entreprises à l'IS)							XS	
Déductions diverses à détailler sur feuillet séparé (EXT 2)		Dont déduction exceptionnelle pour investissement *	X9		Créance dégagée par le report en arrière du déficit	ZI	)	XG	1 194
Déduction des produits affectées aux activités éligibles au régime de la taxation au tonnage								Y2	
							TOTAL II	XH	3 436

III. RÉSULTAT FISCAL

Résultat fiscal avant imputation des déficits reportables	bénéfice (I moins II)	XI	
	déficit (II moins I)		XJ 3 165
Déficit de l'exercice reporté en arrière (entreprises à l'IS)*		ZL	
Déficits antérieurs imputés sur les résultats de l'exercice (entreprises à l'IS)*			XL
RÉSULTAT FISCAL BÉNÉFICE (ligne XN) ou DÉFICIT reportable en avant (ligne XO)		XN	XO 3 165

Attestation de présentation des comptesEn Euros. CABEXSUD

Cegid Group

Copie certifiée conforme
B / 17/03/2020 20:18:20
N° de dépôt - 2019/15783 / 412981227

ANNEXE DÉCLARATION 2058-A

Désignation de l'entreprise : Société ACTE 2 31/12/2018

Détail des réintégrations diverses		
Détail des déductions diverses		
Crédit d'impôt pour la compétitivité et l'emploi		1 194
Total des déductions diverses	XG	1 194

Attestation de présentation des comptesEn Euros. CABEXSUD

Copie certifiée conforme
B / 17/03/2020 20:18:20
N° de dépôt - 2019/15783 / 412981227

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

(10) DÉFICITS INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER ET PROVISIONS NON DÉDUCTIBLES

Désignation de l'entreprise : Société ACTE 2 — Néant ☐ *

I. SUIVI DES DÉFICITS

Déficits restant à reporter au titre de l'exercice précédent (1)	K4	115 881
Déficits imputés (total des lignes XB et XL du tableau 2058-A)	K5	
Déficits reportables (différence K4 - K5)	K6	115 881
Déficits de l'exercice (Tableau 2058A, ligne XO)	YJ	3 165
Total des déficits restant à reporter (somme K6 + YJ)	YK	119 046

II. INDEMNITÉS POUR CONGÉS A PAYER, CHARGES SOCIALES ET FISCALES CORRESPONDANTES

Montant déductible correspondant aux droits acquis par les salariés pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 1er du CGI, dotations de l'exercice	ZT	390

III. PROVISIONS ET CHARGES A PAYER, NON DÉDUCTIBLES POUR L'ASSIETTE DE L'IMPÔT

(à détailler, sur feuillet séparé)	Dotations de l'exercice		Reprises sur l'exercice	
Indemnités pour congés à payer, charges sociales et fiscales correspondantes non déductibles pour les entreprises placées sous le régime de l'article 39-1. 1e bis Al. 2 du CGI *	ZV		ZW	
Provisions pour risques et charges *				
	8X		8Y	
	8Z		9A	
	9B		9C	
Provisions pour dépréciation *				
	9D		9E	
	9F		9G	
	9H		9J	
Charges à payer				
	9K		9L	
	9M		9N	
	9P		9R	
	9S		9T	
TOTAUX (YN = ZV à 9S) et (YO = ZW à 9T)	YN		YO	
à reporter au tableau 2058-A :		↓ ligne WI		↓ ligne WU

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

CONSÉQUENCES DE LA MÉTHODE PAR COMPOSANTS (art. 237 *septies* du CGI)

Montant de la réintégration ou de la déduction	Montant au début de l'exercice	Imputations	Montant net à la fin de l'exercice
	L1		

(1) Cette case correspond au montant porté sur la ligne YK du tableau 2058 B déposé au titre de l'exercice précédent.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Cegid Group

Copie certifiée conforme
B / 17/03/2020 20:18:20
N° de dépôt - 2019/15783 / 412981227

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

11 TABLEAU D'AFFECTATION DU RÉSULTAT ET RENSEIGNEMENTS DIVERS

Désignation de l'entreprise : Société ACTE 2 — Néant ☐ *

ORIGINES			AFFECTATIONS			
Report à nouveau figurant au bilan de l'exercice antérieur à celui pour lequel la déclaration est établie	ØC		Affectations aux réserves	- Réserves légales	ZB	
Résultat de l'exercice précédant celui pour lequel la déclaration est établie	ØD	(26 959)		- Autres réserves	ZD	(26 959)
Prélèvements sur les réserves	ØE		Dividendes		ZE	
			Autres répartitions		ZF	
			Report à nouveau		ZG	
TOTAL I	ØF	(26 959)	(NB : le total I doit nécessairement être égal au total II) TOTAL II		ZH	(26 959)

RENSEIGNEMENTS DIVERS

				Exercice N :	Exercice N-1 :
ENGAGEMENTS	- Engagements de crédit-bail mobilier (précisez le prix de revient des biens pris en crédit-bail J7)	YQ			
	- Engagements de crédit-bail immobilier	YR			
	- Effets portés à l'escompte et non échus	YS			
DÉTAIL DES POSTES — AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES	- Sous-traitance	YT		50 898	57 867
	- Locations, charges locatives et de copropriété (dont montant des loyers des biens pris en location pour une durée > 6 mois J8)	XQ		117	14 373
	- Personnel extérieur à l'entreprise	YU			
	- Rémunérations d'intermédiaires et honoraires (hors rétrocessions)	SS		109 113	94 557
	- Rétrocessions d'honoraires, commissions et courtages	YV			
	- Autres comptes (dont cotisations versées aux organisations syndicales et professionnelles ES)	ST		10 425	11 644
	Total du poste correspondant à la ligne FW du tableau n° 2052	ZJ		170 553	178 441
IMPÔTS ET TAXES	- Taxe professionnelle *, CFE, CVAE	YW		1 140	698
	- Autres impôts, taxes et versements assimilés ZS)	9Z		347	510
	Total du compte correspondant à la ligne FX du tableau n° 2052	YX		1 487	1 208
TVA	- Montant de la T.V.A. collectée (dont taxe intérieure sur les produits pétroliers	YY		36 124	55 804
	- Montant de la T.V.A. déductible comptabilisée au cours de l'exercice au titre des biens et services ne constituant pas des immobilisations	YZ		34 391	43 303
DIVERS	- Montant brut des salaires (cf. dernière déclaration annuelle souscrite au titre des salaires DADS de 2018)*	ØB		19 903	
	- Montant de la plus-value constatée en franchise d'impôt lors de la première option pour le régime simplifié d'imposition *	ØS			
	- Taux d'intérêt le plus élevé servi aux associés à raison des sommes mises à la disposition de la société *	ZK		1.47 %	1.67 %
	- Numéro de centre de gestion agréé * XP			- Filiales et participations : (Liste au 2059-G prévu par art.38 II de l'ann. III au C.G.I) Si oui cocher 1 Sinon 0	ZR 0
	- Aides perçues ayant donné droit à la réduction d'impôt prévue au 4 de l'article 238 bis du CGI pour l'entreprise donatrice	RG			
	- Montant de l'investissement reçu qui a donné lieu à amortissement exceptionnel chez l'entreprise investisseur dans le cadre de l'article 217 octies du CGI	RH			

RÉGIME DE GROUPE*								
Société : résultat comme si elle n'avait jamais été membre du groupe.	JA		Plus-values à 15 %	JK		Plus-values à 0 %	JL	
			Plus-values à 19 %	JM		Imputations	JC	
Groupe : résultat d'ensemble.	JD		Plus-values à 15 %	JN		Plus-values à 0 %	JO	
			Plus-values à 19 %	JP		Imputations	JF	
Si vous relevez du régime de groupe : indiquer 1 si société mère, 2 si société filiale	JH		N° SIRET de la société mère du groupe	JJ				

(1) Ce cadre est destiné à faire apparaître l'origine et le montant des sommes distribuées ou mises en réserve au cours de l'exercice dont les résultats font l'objet de la déclaration. Il ne concerne donc pas, en principe, les résultats de cet exercice mais ceux des exercices antérieurs, qu'ils aient ou non déjà fait l'objet d'une précédente affectation.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032 (et dans la notice 2058-NOT pour le régime de groupe).

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Group

Copie certifiée conforme
B / 17/03/2020 20:18:20
N° de dépôt - 2019/15783 / 412981227

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

(12) DÉTERMINATION DES PLUS ET MOINS-VALUES

Désignation de l'entreprise : Société ACTE 2

Néant [X] *

A - DÉTERMINATION DE LA VALEUR RÉSIDUELLE

		Nature et date d'acquisition des éléments cédés* (1)	Valeur d'origine * (2)	Valeur nette réévaluée * (3)	Amortissements pratiqués en franchise d'impôt (4)	Autres amortissements * (5)	Valeur résiduelle (6)
I - Immobilisations *	1						
	2						
	3						
	4						
	5						
	6						
	7						
	8						
	9						
	10						
	11						
	12						

B - PLUS-VALUES, MOINS-VALUES

		Prix de vente (7)	Montant global de la plus-value ou de la moins-value (8)	Qualification fiscale des plus et moins-values réalisées * : Court terme (9)	Long terme (10) : 19 %	Long terme (10) : 15 % ou 12.8 %	Long terme (10) : 0 %	Plus-values taxables à 19 % (1) (11)
I - Immobilisations *	1							
	2							
	3							
	4							
	5							
	6							
	7							
	8							
	9							
	10							
	11							
	12							
II - Autres éléments	13	Fraction résiduelle de la provision spéciale de réévaluation afférente aux éléments cédés		+				
	14	Amortissements irrégulièrement différés se rapportant aux éléments cédés		+				
	15	Amortissements afférents aux éléments cédés mais exclus des charges déductibles par une disposition légale		+				
	16	Amortissements non pratiqués en comptabilité et correspondant à la déduction fiscale pour investissement, définie par les lois de 1966, 1968 et 1975, effectivement utilisée		+				
	17	Résultats nets de concession ou de sous concession de licences d'exploitation de brevets faisant partie de l'actif immobilisé et n'ayant pas été acquis à titre onéreux depuis moins de deux ans						
	18	Provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme devenues sans objet au cours de l'exercice						
	19	Dotations de l'exercice aux comptes de provisions pour dépréciation des titres relevant du régime des plus ou moins-values à long terme						
	20	Divers (détail à donner sur une note annexe)*						
	CADRE A	plus ou moins-value nette à court terme : total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne (9)						
	CADRE B	plus ou moins-value nette à long terme : total algébrique des lignes 1 à 20 de la colonne (10)		(A)		(B) (ventilation par taux)		(C)
	CADRE C	autres plus-value taxable à 19 % (11)						

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

(1) Ces plus-values sont imposables au taux de 19 % en application des articles 238 bis JA, 208 C et 210 E du CGI.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Group

Attestation de présentation des comptesEn Euros CABEXSUD

Copie certifiée conforme
B / 17/03/2020 20:18:20
N° de dépôt - 2019/15783 / 412981227

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

13 AFFECTATION DES PLUS-VALUES A COURT TERME ET DES PLUS-VALUES DE FUSION OU D'APPORT

Désignation de l'entreprise : Société ACTE 2

Néant [X] *

A ELÉMENTS ASSUJETTIS AU RÉGIME FISCAL DES PLUS-VALUES A COURT TERME

(à l'exclusion des plus-values de fusion dont l'imposition est prise en charge par les sociétés absorbantes) (cf. cadre B)

Origine		Montant net des plus-values réalisées*	Montant antérieurement réintégré	Montant compris dans le résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours de l'exercice	Imposition répartie				
	sur 3 ans (entreprises à l'IR)				
	sur 10 ans				
	sur une durée différente (art.39 quaterdecies 1 ter et 1 quater CGI)				
	TOTAL 1				

			Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
Plus-values réalisées au cours des exercices antérieurs	Imposition répartie					
	sur 3 ans au titre de	N-1				
		N-2				
	Sur 10 ans ou sur une durée différente (art. 39 quaterdecies 1ter et 1 quater du CGI) (à préciser) au titre de :	N-1				
		N-2				
		N-3				
		N-4				
		N-5				
		N-6				
		N-7				
		N-8				
		N-9				
	TOTAL 2					

B PLUS-VALUES RÉINTÉGRÉES DANS LES RÉSULTATS DES SOCIÉTÉS BÉNÉFICIAIRES DES APPORTS

Cette rubrique ne comprend pas les plus-values afférentes aux biens non amortissables ou taxées lors des opérations de fusion ou d'apport.

☐ Plus-values de fusion, d'apport partiel ou de scission (personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)

☐ Plus-values d'apport à une société d'une activité professionnelle exercée à titre individuel (toutes sociétés)

Origine des plus-values et date des fusions ou des apports	Montant net des plus-values réalisées à l'origine	Montant antérieurement réintégré	Montant rapporté au résultat de l'exercice	Montant restant à réintégrer
TOTAL				

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Group

Attestation de présentation des comptesEn Euros. CABEXSUD

Copie certifiée conforme
B / 17/03/2020 20:18:20
N° de dépôt - 2019/15783 / 412981227

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

(14) SUIVI DES MOINS-VALUES A LONG TERME

Désignation de l'entreprise : Société ACTE 2

Néant [X] *

❶ Entreprises soumises à l'impôt sur les sociétés
❷ Entreprises soumises à l'impôt sur le revenu

Rappel de la plus ou moins-value de l'exercice relevant du taux de 15% ❶ ou 12.8 % ❷.	
Gains nets retirés de la cession de titres de sociétés à prépondérance immobilières non cotées exclus du régime du long terme (art. 219 I a sexies-0 bis du CGI) ❶*	
Gains nets retirés de la cession de certains titres dont le prix de revient est supérieur à 22,8 M€ (art. 219 I a sexies-0 du CGI) ❶ *	

I - SUIVI DES MOINS-VALUES DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LE REVENU

Origine ①		Moins-values à 12.8 % ②	Imputations sur les plus-values à long terme de l'exercice imposables à 12.8 % ③	Solde des moins-values à 12.8 % ④
Moins-values nettes	N			
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1			
	N-2			
	N-3			
	N-4			
	N-5			
	N-6			
	N-7			
	N-8			
	N-9			
	N-10			

II - SUIVI DES MOINS-VALUES À LONG TERME DES ENTREPRISES SOUMISES À L'IMPÔT SUR LES SOCIÉTÉS *

Origine ①		Moins-values			Imputations sur les plus-values à long terme	Imputations sur le résultat de l'exercice ⑥	Solde des moins-values à reporter col. 7 = 2+3+4-5-6 ⑦
		À 19 %, 16,5 % (1) ou à 15 % ②	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I-a sexies-0 du CGI) ③	À 19% ou 15 % imputables sur le résultat de l'exercice (article 219 I-a sexies-0 bis du CGI) ④	À 15 % ou à 16,5 % (1) ⑤		
Moins-values nettes	N						
Moins-values nettes à long terme subies au cours des dix exercices antérieurs (montants restant à déduire à la clôture du dernier exercice)	N-1						
	N-2						
	N-3						
	N-4						
	N-5						
	N-6						
	N-7						
	N-8						
	N-9						
	N-10						

(1) Les plus-values et les moins-values à long terme afférentes aux titres de SPI cotées imposables à l'impôt sur les sociétés relèvent du taux de 16,5 % (article 219 I a du CGI), pour les exercices ouverts à compter du 31 décembre 2007.

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Group

Attestation de présentation des comptesEn Euros CABEXSUD

Copie certifiée conforme
B / 17/03/2020 20:18:20
N° de dépôt - 2019/15783 / 412981227

formulaire obligatoire (article 53A du code général des impôts)

15

RÉSERVE SPÉCIALE DES PLUS VALUES A LONG TERME
RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS

(personnes morales soumises à l'impôt sur les sociétés seulement)*

Désignation de l'entreprise : Société ACTE 2

Néant [X] *

I SITUATION DU COMPTE AFFECTÉ A L'ENREGISTREMENT DE LA RÉSERVE SPÉCIALE POUR L'EXERCICE N

		Sous-comptes de la réserve spéciale des plus-values à long terme				
		taxées à 10 %	taxées à 15 %	taxées à 18 %	taxées à 19 %	taxées à 25 %
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice précédent (N-1)	1					
Réserves figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'exercice	2					
TOTAL (lignes 1 et 2)	3					
Prélèvements opérés - donnant lieu à complément d'impôt sur les sociétés	4					
Prélèvements opérés - ne donnant pas lieu à complément d'impôt sur les sociétés	5					
TOTAL (lignes 4 et 5)	6					
Montant de la réserve spéciale à la clôture de l'exercice (ligne 3 - ligne 6)	7					

II RÉSERVE SPÉCIALE DES PROVISIONS POUR FLUCTUATION DES COURS * (5e, 6e, 7e alinéas de l'art. 39-1-5e du CGI)

montant de la réserve à l'ouverture de l'exercice ①	réserve figurant au bilan des sociétés absorbées au cours de l'année ②	montants prélevés sur la réserve		montant de la réserve à la clôture de l'exercice ⑤
		donnant lieu à complément d'impôt ③	ne donnant pas lieu à complément d'impôt ④	

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Cegid Group

Attestation de présentation des comptesEn Euros. CABEXSUD

Copie certifiée conforme
B / 17/03/2020 20:18:20
N° de dépôt - 2019/15783 / 412981227

DGFiP N° 2059-E-SD 2019

Formulaire obligatoire (art. 53 A du Code Général des Impôts)

16

DETERMINATION DES EFFECTIFS ET DE LA VALEUR AJOUTEE

Désignation de l'entreprise : Société ACTE 2			Néant ☐*
Exercice ouvert le : 01/01/2018 et clos le : 31/12/2018		Durée en nombre de mois	1 2
DECLARATION DES EFFECTIFS			
Effectif moyen du personnel * :	YP	1	
dont apprentis	YF		
dont handicapés	YG		
Effectifs affectés à l'activité artisanale	RL		
CALCUL DE LA VALEUR AJOUTEE			
I- Chiffre d'affaires de référence CVAE			
Ventes de produits fabriqués, prestations de services et marchandises	OA	192 605	
Redevances pour concessions, brevets, licences et assimilées	OK		
Plus-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	OL		
Refacturations de frais inscrites au compte de transfert de charges	OT		
TOTAL 1	OX	192 605	
II- Autres produits à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée			
Autres produits de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OH	80	
Production immobilisée à hauteur des seules charges déductibles ayant concouru à sa formation	OE		
Subventions d'exploitation reçues	OF		
Variation positive des stocks	OD		
Transferts de charges déductibles de la valeur ajoutée	OI		
Rentrées sur créances amorties lorsqu'elles se rapportent au résultat d'exploitation	XT		
TOTAL 2	OM	80	
III- Charges à retenir pour le calcul de la valeur ajoutée (1)			
Achats	ON		
Variation négative des stocks	OQ		
Services extérieurs, à l'exception des loyers et des redevances	OR	170 436	
Loyers et redevances, à l'exception de ceux afférents à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	OS		
Taxes déductibles de la valeur ajoutée	OZ		
Autres charges de gestion courante (hors quotes-parts de résultat sur opérations faites en commun)	OW	5	
Charges déductibles de la valeur ajoutée afférente à la production immobilisée déclarée	OU		
Fraction déductible de la valeur ajoutée des dotations aux amortissements afférentes à des immobilisations corporelles mises à disposition dans le cadre d'une convention de location-gérance ou de crédit-bail ou encore d'une convention de location de plus de 6 mois	O9		
Moins-values de cession d'immobilisations corporelles ou incorporelles si rattachées à une activité normale et courante	OY		
TOTAL 3	OJ	170 441	
IV- Valeur ajoutée produite			
Calcul de la valeur ajoutée (total 1 + total 2 - total 3)	OG	22 244	
V- Cotisation sur la valeur ajoutée des entreprises			
Valeur ajoutée assujettie à la CVAE (à reporter sur les formulaires nos 1330-CVAE-SD pour les multi-établissements et sur les formulaires nos 1329-AC et 1329-DEF).	SA	22 244	

Cadre réservé au mono-établissement au sens de la CVAE

Si vous êtes assujettis à la CVAE et mono-établissement au sens de la CVAE (cf. la notice du formulaire n° 1330-CVAE-SD), veuillez compléter le cadre ci-dessous et la case 117, vous serez alors dispensés du dépôt du formulaire n° 1330-CVAE-SD

Mono établissement au sens de la CVAE, cocher la case	EV	x			
Chiffre d'affaires de référence CVAE (report de la ligne 106)	GX	192 605	Effectifs au sens de la CVAE *	EY	1
Chiffre d'affaires du groupe économique (art. 223 A du CGI)				HX	
Période de référence	GY	01/01/2018		GZ	31/12/2018
Date de cessation				HR	

(1) Attention, il ne doit pas être tenu compte dans les lignes 121 à 148 des charges déductibles de la valeur ajoutée, afférente à la production immobilisée déclarée ligne 143, portées en ligne 128.

* Des explications concernant ces cases sont données dans la notice n° 1330-CVAE-SD § Répartition des salariés et dans la notice n° 2033-NOT-SD § Cotisation foncière des entreprises : qualification des effectifs.

Attestation de présentation des comptesEn Euros CABEXSUD

Cegid Group

Copie certifiée conforme
B / 17/03/2020 20:18:20
N° de dépôt - 2019/15783 / 412981227

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'annexe III du C.G.I.)

(17) COMPOSITION DU CAPITAL SOCIAL

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait détenant directement au moins 10 % du capital de la société)

N° de dépôt

1/1 (1)

Néant ☐ *

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 1 8 — N° SIRET 4 1 2 9 8 1 2 2 7 0 0 0 3 3

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE Société ACTE 2

ADRESSE (voie) 2464 ROUTE DE CAUMONT

CODE POSTAL 84800 — VILLE L ISLE SUR LA SORGUE

Nombre total d'associés ou actionnaires personnes morales de l'entreprise	P1	1	Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P3	500
Nombre total d'associés ou actionnaires personnes physiques de l'entreprise	P2		Nombre total de parts ou d'actions correspondantes	P4	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

I - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES MORALES :

Forme juridique: SAS — Dénomination: LILI JEANNE
N° SIREN (si société établie en France): 805085669 — % de détention: 100.00 — Nb de parts ou actions: 500
Adresse : N° 2464 — Voie: ROUTE DE CAUMONT
Code postal: 84800 — Commune: L ISLE SUR LA SORGUE — Pays:

Forme juridique: — Dénomination:
N° SIREN (si société établie en France): — % de détention: — Nb de parts ou actions:
Adresse : N° — Voie:
Code postal: — Commune: — Pays:

Forme juridique: — Dénomination:
N° SIREN (si société établie en France): — % de détention: — Nb de parts ou actions:
Adresse : N° — Voie:
Code postal: — Commune: — Pays:

Forme juridique: — Dénomination:
N° SIREN (si société établie en France): — % de détention: — Nb de parts ou actions:
Adresse : N° — Voie:
Code postal: — Commune: — Pays:

II - CAPITAL DÉTENU PAR LES PERSONNES PHYSIQUES :

Titre (2): — Nom patronymique: — Prénom(s):
Nom marital: — % de détention: — Nb de parts ou actions:
Naissance : Date: — N° Département: — Commune: — Pays:
Adresse : N° — Voie:
Code postal: — Commune: — Pays:

Titre (2): — Nom patronymique: — Prénom(s):
Nom marital: — % de détention: — Nb de parts ou actions:
Naissance : Date: — N° Département: — Commune: — Pays:
Adresse : N° — Voie:
Code postal: — Commune: — Pays:

(1) Lorsque le nombre d'associés excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
(2) Indiquer : M pour Monsieur, MME pour Madame, MLE pour Mademoiselle.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

Cegid Group

Copie certifiée conforme
B / 17/03/2020 20:18:20
N° de dépôt - 2019/15783 / 412981227

Formulaire obligatoire
(art. 38 de l'ann. III au C.G.I.)

N° de dépôt

18 FILIALES ET PARTICIPATIONS

(liste des personnes ou groupements de personnes de droit ou de fait dont la société détient directement au moins 10 % du capital)

1/1 (1)

Néant [X] *

EXERCICE CLOS LE 3 1 1 2 2 0 1 8 N° SIRET 4 1 2 9 8 1 2 2 7 0 0 0 3 3

DÉNOMINATION DE L'ENTREPRISE Société ACTE 2

ADRESSE (voie) 2464 ROUTE DE CAUMONT

CODE POSTAL 84800 VILLE L ISLE SUR LA SORGUE

NOMBRE TOTAL DE FILIALES DÉTENUES PAR L'ENTREPRISE	P5	

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

Forme juridique Dénomination
N° SIREN (si société établie en France) % de détention
Adresse : N° Voie
Code postal Commune Pays

(1) Lorsque le nombre de filiales excède le nombre de lignes de l'imprimé, utiliser un ou plusieurs tableaux supplémentaires. Dans ce cas, il convient de numéroter chaque tableau en haut et à gauche de la case prévue à cet effet et de porter le nombre total de tableaux souscrits en bas à droite de cette même case.
* Des explications concernant cette rubrique figurent dans la notice n° 2032.

Legal Group

Copie certifiée conforme
B / 17/03/2020 20:18:20
N° de dépôt - 2019/15783 / 412981227

ANNEXE A LA LIASSE FISCALE

Ecritures d'inventaires	Débit	Crédit	Montant
COMPTES D'ACTIF			
48600000 CHARGES CONSTATEES D'AVANCE			1 764.29
31/12/2018 BI CCA NYMPHEA 1/1/19 31/1/19	20.00		
31/12/2018 BI CCA EMERIX 1/1/19 14/5/19	50.25		
31/12/2018 BI MMA PROT JURI 1/1/19 31/8/19	98.33		
31/12/2018 BI CCA CREDITSAFE 1/1/19 28/10/1	1 502.38		
31/12/2018 BI OVH 23/09/18 - 22/09/19	80.79		
31/12/2018 BI ASSURANCE BP HOMME CLE	12.54		
41810000 CLIENTS FACTURES A ETABLIR			6 436.42
COMPTES DE PASSIF			
51810000 INTERETS BANCAIRES COURUS A PA			275.28
31/12/2018 BI INT AGIOS 4T2018		275.28	
40810000 FOURNIS.FACT NON PARVENUES			4 920.00
42820000 PROVISION POUR CONGES A PAYER			328.21
31/12/2018 BI Provisions pour congés payés		328.21	
43820000 PROV CHARGES S/ CP			61.64
31/12/2018 BI Provisions pour congés payés		61.64	
43861000 TA A PAYER			135.00
31/12/2018 BI TAXE APPRENTISSAGE 2018		135.00	
43862000 FPC A PAYER			249.89
31/12/2018 BI FPC 2018		249.89	

Copie certifiée conforme
B / 17/03/2020 20:18:20
N° de dépôt - 2019/15783 / 412981227

ANNEXE A LA LIASSE FISCALE

Ecritures d'inventaires	Débit	Crédit	Montant
CHARGES EXCEPTIONNELLES			
67120000 PENALITES ET AMENDES NON DEDUC			271.00
19/02/2018 AC ANTAI FORFAIT	25.00		
30/04/2018 OD TVA MAJORATION	223.00		
18/09/2018 AC URSSAF 07/2018	23.00		

Copie certifiée conforme
B / 17/03/2020 20:18:20
N° de dépôt - 2019/15783 / 412981227

DETAIL BILAN ACTIF

ACTIF	Exercice N 31/12/2018 12	Exercice N-1 31/12/2017 9	Ecart N / N-1 Euros	%
CONCESSIONS, BREVETS ET DROITS SIMILAIRES		127	127-	100.00-
20500000 LOGICIELS	3 427	3 427		
28050000 AMORT. LOGICIELS	3 427-	3 299-	127-	3.86-
AUTRES IMMOBILISATIONS CORPORELLES	943	2 170	1 226-	56.52-
21810000 INSTALLATION ET AGENCEMENT	2 358	2 358		
21830000 MAT. DE BUREAU & INFORMATIQUE	9 178	9 178		
28181000 AMORT. INSTALLATION ET AGENC.	2 358-	2 176-	182-	8.39-
28183000 AMORT. MATERIEL DE BUREAU & IN	8 234-	7 190-	1 044-	14.52-
AUTRES IMMOBILISATIONS FINANCIERES	3 920	3 920		
27500000 DEPOTS ET CAUTIONS VERSES	3 920	3 920		
Total II	4 863	6 217	1 354-	21.77-
CLIENTS ET COMPTES RATTACHES	38 591	48 177	9 585-	19.90-
41100000 CLIENTS 20%	31 620	47 310	15 690-	33.16-
41120000 CLIENTS EXO	535	867	332-	38.26-
41810000 CLIENTS FACTURES A ETABLIR	6 436		6 436	
AUTRES CREANCES	101 512	96 592	4 920	5.09
40100000 FOURNISSEURS COLLECTIFS	2 216	95	2 121	NS
44400000 ETAT: IMPOTS SUR LES BENEFICES	1 194	2 844	1 650-	58.02-
44551000 TVA A DECAISSER	427		427	
44566000 TVA SUR ACHATS	629	1 694	1 065-	62.88-
44566200 TVA DEDUC.SUR ACHATS INTRACOM		469	469-	100.00-
44567000 CREDIT DE TVA	375		375	
44584000 TVA A REGULARISER	16	201	184-	91.85-
44586000 TVA / FACT NON PARVENUES	858	592	266	44.95
45100000 COMPTE GROUPE LILI JEANNE	94 642	90 697	3 945	4.35
45580000 ASSOCIES INTERETS COURUS	696		696	
46761000 FRAIS BRUNEAU	458		458	
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	1 764	534	1 230	230.33
48600000 CHARGES CONSTATEES D'AVANCE	1 764	534	1 230	230.33
Total III	141 867	145 303	3 436-	2.36-
TOTAL GENERAL	146 731	151 520	4 789-	3.16-

Copie certifiée conforme
B / 17/03/2020 20:18:20
N° de dépôt - 2019/15783 / 412981227

DETAIL BILAN PASSIF

PASSIF		Exercice N 31/12/2018 12	Exercice N-1 31/12/2017 9	Ecart N / N-1 Euros	%
CAPITAL		20 000	20 000		
10130000	CAPITAL SOCIAL	20 000	20 000		
RESERVE LEGALE		2 000	2 000		
10610000	RESERVE LEGALE	2 000	2 000		
AUTRES RESERVES		87 461	114 420	26 959-	23.56-
10680000	AUTRES RESERVES	87 461	114 420	26 959-	23.56-
RESULTAT DE L'EXERCICE (Bénéfice ou perte)		2 242-	26 959-	24 718	91.69
Total I		107 219	109 461	2 242-	2.05-
CONCOURS BANCAIRES COURANTS		6 934	8 103	1 169-	14.43-
51210000	BANQUE POPULAIRE	6 659	7 512	854-	11.36-
51810000	INTERETS BANCAIRES COURUS A PA	275	591	316-	53.41-
DETTES FOURNISSEURS ET COMPTES RATTACHES		15 715	12 717	2 998	23.57
40100000	FOURNISSEURS COLLECTIFS	10 795	9 657	1 138	11.78
40810000	FOURNIS.FACT NON PARVENUES	4 920	3 060	1 860	60.78
DETTES FISCALES ET SOCIALES		7 773	21 205	13 431-	63.34-
42100002	Rémun. BERTORELLO NICOLE		1 703	1 703-	100.00-
42100041	Rémun. TOURRETTE VANESSA		2 709	2 709-	100.00-
42100050	Rémun. GIAVELLI Jennifer	1 253		1 253	
42820000	PROVISION POUR CONGES A PAYER	328	148	180	121.72
43100000	URSSAF	437	2 958	2 521-	85.23-
43730000	RETRAITE MEDERIC	155	486	331-	68.07-
43780000	APICIL GESTION	56	100	45-	44.31-
43820000	PROV CHARGES S/ CP	62	21	40	189.53
43861000	TA A PAYER	135	276	141-	51.09-
43862000	FPC A PAYER	250	491	241-	49.08-
44520000	TVA INTRACOMMUNAUTAIRE DUE		469	469-	100.00-
44551000	TVA A DECAISSER		3 842	3 842-	100.00-
44571100	TVA COLLECTEE 8.50 %	1		1	
44571600	TVA COLLECTEE 20%	4 023	7 885	3 862-	48.97-
44579100	TAXE CAPS		116	116-	100.00-
44587000	TVA SUR FACTURE A ETABLIR	1 073		1 073	
AUTRES DETTES		9 089	34	9 055	NS
41100000	CLIENTS 20%	7 479		7 479	
41120000	CLIENTS EXO	1 610		1 610	
46761000	FRAIS BRUNEAU		34	34-	100.00-
Total IV		39 511	42 059	2 548-	6.06-
TOTAL GENERAL		146 731	151 520	4 789-	3.16-

Copie certifiée conforme
B / 17/03/2020 20:18:20
N° de dépôt - 2019/15783 / 412981227

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

		Exercice N 31/12/2018 12	Exercice N-1 31/12/2017 9	Ecart N / N-1 Euros	%
PRODUCTION VENDUE DE SERVICES		192 605	192 943	338-	0.18-
70610000	PRESTATIONS DE SERVICES 20%	179 359	179 162	197	0.11
70620000	PRESTATIONS SERVICES 8.50 %	183	824	641-	77.80-
70630000	PRESTATIONS DE SERVICES EXO	13 064	12 957	106	0.82
Chiffre d'affaires NET		192 605	192 943	338-	0.18-
AUTRES PRODUITS		80	338	257-	76.21-
75800000	PRODUITS DIVERS DE GESTION	80	338	257-	76.21-
Total des Produits d'exploitation		192 685	193 281	595-	0.31-
AUTRES ACHATS ET CHARGES EXTERNES		170 553	178 441	7 887-	4.42-
60400000	ACHAT ETUDES ET PRESTATIONS SE	1 337	262	1 075	410.73
60610000	EAU ET ELECTRICITE		814	814-	100.00-
60615000	CARBURANT	233		233	
60630000	FOURNIT.ENTRETIEN PETIT EQUIP	637	118	519	440.09
60640000	FOURNITURES ADMINISTRATIVES	1 253	890	364	40.88
61110000	SOUS TRAITANCE	16 100	16 616	517-	3.11-
61110001	SOUS TRAITANCE photocopies	318	1 820	1 502-	82.55-
61111000	SOUS TRAITANCE HORS UE	14 311	16 302	1 991-	12.21-
61112000	SOUS TRAITANCE CEE	18 833	22 867	4 034-	17.64-
61320000	LOYER ISLE SUR LA SORGUE		12 600	12 600-	100.00-
61360000	HEBERGEMENT SITE	117	273	155-	56.91-
61400000	CHARGES LOCATIVES		1 500	1 500-	100.00-
61600000	PRIMES D'ASSURANCES	1 216	1 374	158-	11.52-
61821000	ABO CREDITSAFE doc numérisés	469	11	459	NS
62260000	HONORAIRES COMPTABLES	8 636	8 269	367	4.44
62266000	HONORAIRES COMMISSAIRE COMPTES	5 400	1 800	3 600	200.00
62267000	PRESTATIONS DE SERVICES LILI	94 750	84 000	10 750	12.80
62270000	FRAIS D'ACTES ET CONTENTIEUX	327	488	161-	33.00-
62310000	ANNONCES ET INSERTIONS	193		193	
62340000	CADEAUX A LA CLIENTELE	334		334	
62510000	FRAIS DE DEPLACEMENTS DIVERS	129	112	17	14.78
62520300	DEPLACEMENTS TOURETTE		3 340	3 340-	100.00-
62520400	DEPLACEMENT FINES	200	291	90-	31.04-
62520500	DEPLACEMENT GIAVELLI	353		353	
62570000	FRAIS DE MISSIONS RECEPTIONS	804	196	608	309.78
62600000	AFFRANCHISSEMENTS	1 004	1 417	413-	29.16-
62619000	KEYYO TELECOMS	1 978	2 263	285-	12.60-
62700000	SERVICES BANCAIRES	1 622	820	802	97.85
IMPOTS, TAXES ET VERSEMENTS ASSIMILES		1 487	1 208	279	23.05
63120000	TAXE APPRENTISSAGE	135	276	141-	51.09-
63130000	PARTICIP.A FORMATION PROF.	212	409	197-	48.15-
63511000	CONTRIBUTION ECONOMIQUE TERRI	1 140	698	442	63.32
63513000	CONTRIBUTION/ACTIVITE PRIVEE		21	21-	100.00-
63580000	AUTRES TAXES		196-	196	100.00
SALAIRES ET TRAITEMENTS		20 083	29 123	9 040-	31.04-
64100000	SALAIRES BRUTS	17 953	21 675	3 723-	17.17-
64120000	CONGES PAYES	180	4 634-	4 815	103.89
64130000	INDEMNITES ET AVANTAGE DIVERS	1 950	7 843	5 893-	75.13-
64140000	INDEMNITES AVANTAGES DIVERS NI		4 239	4 239-	100.00-

Copie certifiée conforme
B / 17/03/2020 20:18:20
N° de dépôt - 2019/15783 / 412981227

DETAIL COMPTE DE RESULTAT

	Exercice N 31/12/2018 12	Exercice N-1 31/12/2017 9	Ecart N / N-1 Euros	%
CHARGES SOCIALES	2 423	5 939	3 516-	59.20-
64510000 COTIS URSSAF/POLE EMPLOI	1 364	7 028	5 664-	80.60-
64530000 COTISATIONS MEDERIC	1 164	1 727	563-	32.58-
64532000 COTISATIONS APICIL	128	270	142-	52.62-
64540000 COTISATIONS ASSEDIC	836	1 079	243-	22.54-
64581000 CHARGES SOCIALES SUR CONGES P	40	1 444-	1 485	102.79
64750000 MEDECINE DU TRAVAIL	85	123	38-	30.89-
64900000 CREDIT IMPOT COMPETITIVITE EMP	1 194-	2 844-	1 650	58.02
DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS SUR IMMOBILISATIONS	1 354	1 602	249-	15.53-
68111000 DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	127	540	413-	76.45-
68112000 DOTATIONS AUX AMORTISSEMENTS	1 226	1 062	164	15.46
AUTRES CHARGES	5	419	414-	98.74-
65800000 CHARGES DIVERSES DE GESTION	5	419	414-	98.74-
Total des Charges d'exploitation	195 906	216 733	20 827-	9.61-
Résultat d'exploitation	3 221-	23 453-	20 232	86.27
AUTRES INTERETS ET PRODUITS ASSIMILES	2 602		2 602	
76800000 INTERETS COMPTE COURANT	2 602		2 602	
Total des Produits financiers	2 602		2 602	
INTERETS ET CHARGES ASSIMILEES	1 352	1 282	69	5.40
66160000 INTERETS DEBITEURS	1 352	1 282	69	5.40
Total des Charges financières	1 352	1 282	69	5.40
Résultat financier	1 250	1 282-	2 532	197.47
Résultat courant avant impôts	1 971-	24 735-	22 765	92.03
CHARGES EXCEPTIONNELLES SUR OPERATIONS DE GESTION	271		271	
67120000 PENALITES ET AMENDES NON DEDUC	271		271	
Total des Charges exceptionnelles	271		271	
Résultat exceptionnel	271-		271-	
IMPOTS SUR LES BENEFICES		2 224	2 224-	100.00-
69510000 IMPOTS SUR LES SOCIETES 2014		2 224	2 224-	100.00-
Total des produits	195 287	193 281	2 007	1.04
Total des charges	197 529	220 240	22 711-	10.31-
Bénéfice ou perte (Produits - Charges)	2 242-	26 959-	24 718	91.69

Copie certifiée conforme
B / 17/03/2020 20:18:20
N° de dépôt - 2019/15783 / 412981227

Date 29/05/2019	**Tableau de cohérence des liasses fiscales**	Référence	Page 1
Collaborateur CABE MD	Client 000285 Société ACTE 2 2464 ROUTE DE CAUMONT 84800 L ISLE SUR LA SORGUE	Exercice 01/01/2018 31/12/2018	

Tableau fiscal	N° ligne	Tableau fiscal	N° ligne	Ecart	Observations
2058C	0F	2058C	ZH	(0)	

Attestation de présentation des comptes CABEXSUD

Société ACTE 2

2464 ROUTE DE CAUMONT

84800 L ISLE SUR LA SORGUE

ANNEXE DU 01/01/2018 AU 31/12/2018

Copie certifiée conforme à l'original

CABEXSUD
8 RUE LOUIS REGE
LE PRADES
13008 MARSEILLE
04.84.26.84.84

Copie certifiée conforme
B / 17/03/2020 20:18:20
N° de dépôt - 2019/15783 / 412981227

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 146 730.53 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 192 605.16 Euros et dégageant un déficit de 2 241.62- Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

L'exercice a une durée de 12 mois contrairement à l'exercice clos au 31/12/2017 d'une durée exceptionnelle de 9 mois.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Changement de méthode

Le changement de méthode de présentation, survenus au cours de l'exercice, est le suivant :
Les comptes auxiliaires clients et fournisseurs numériques sont remplacés par des comptes alphanumériques.

Copie certifiée conforme
B / 17/03/2020 20:18:20
N° de dépôt - 2019/15783 / 412981227

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 1 194 €. La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.

Copie certifiée conforme
B / 17/03/2020 20:18:20
N° de dépôt - 2019/15783 / 412981227

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

L'utilisation du CICE dans l'entreprise

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises. Au titre de l'année civile écoulée, nous avons dégagé un crédit d'impôt de 1 194 €, que nous avons affecté principalement à des efforts en matière de :

Description des efforts	Montant
- investissement :	1 194
- recherche :	
- d'innovation :	
- formation :	
- recrutement :	
- prospection de nouveaux marchés :	
- transition écologique et énergétique :	
- reconstitution des fonds de roulement :	
Total	1 194

Il n'a donc permis ni de financer une hausse de la part des bénéfices distribués, ni d'augmenter les rémunérations des dirigeants.

Copie certifiée conforme
B / 17/03/2020 20:18:20
N° de dépôt - 2019/15783 / 412981227

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Copie certifiée conforme
B / 17/03/2020 20:18:20
N° de dépôt - 2019/15783 / 412981227

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Frais d'établissements et de développement TOTAL			
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	3 427		
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Installations générales agencements aménagements des constructions			
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			
Installations générales agencements aménagements divers	2 358		
Matériel de transport			
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	9 178		
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL	11 536		
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts, autres immobilisations financières	3 920		
TOTAL	3 920		
TOTAL GENERAL	18 882		

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Frais établissement et de développement TOTAL				
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			3 427	3 427
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales agencements aménagements constr.				
Installations techniques, Matériel et outillage industriel				
Installations générales agencements aménagements divers			2 358	2 358
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			9 178	9 178
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL			11 536	11 536
Participations évaluées par mises en équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts, autres immobilisations financières			3 920	3 920
TOTAL			3 920	3 920
TOTAL GENERAL			18 882	18 882

Copie certifiée conforme
B / 17/03/2020 20:18:20
N° de dépôt - 2019/15783 / 412981227

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Frais établissement recherche développement TOTAL				
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	3 299	127		3 427
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales agencements aménagements constr.				
Installations techniques, Matériel et outillage industriel				
Installations générales agencements aménagements divers	2 176	182		2 358
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	7 190	1 044		8 234
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	9 366	1 226		10 592
TOTAL GENERAL	12 665	1 354		14 019

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Frais étab.rech.développ. TOTAL					
Autres immob.incorporelles TOTAL	127				
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Instal.générales agenc.aménag.constr.					
Instal.techniques matériel outillage indus.					
Instal.générales agenc.aménag.divers	182				
Matériel de transport					
Matériel de bureau informatique mobilier	1 044				
Emballages récupérables et divers					
TOTAL	1 226				
TOTAL GENERAL	1 354				

Copie certifiée conforme
B / 17/03/2020 20:18:20
N° de dépôt - 2019/15783 / 412981227

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	3 920	3 920	
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	38 591	38 591	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices	1 194	1 194	
Taxe sur la valeur ajoutée	2 305	2 305	
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers état et autres collectivités publiques			
Groupe et associés	95 338	95 338	
Débiteurs divers	2 674	2 674	
Charges constatées d'avance	1 764	1 764	
TOTAL	145 787	145 787	
Montant des prêts accordés en cours d'exercice			
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	6 934	6 934		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	15 715	15 715		
Personnel et comptes rattachés	1 582	1 582		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 095	1 095		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	5 097	5 097		
Obligations cautionnées				
Autres impôts taxes et assimilés				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes	9 089	9 089		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	39 511	39 511		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.				

Copie certifiée conforme
B / 17/03/2020 20:18:20
N° de dépôt - 2019/15783 / 412981227

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	40.0000	500			500

Copie certifiée conforme
B / 17/03/2020 20:18:20
N° de dépôt - 2019/15783 / 412981227

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Copie certifiée conforme
B / 17/03/2020 20:18:20
N° de dépôt - 2019/15783 / 412981227

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

Copie certifiée conforme
B / 17/03/2020 20:18:20
N° de dépôt - 2019/15783 / 412981227

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	6 436
Autres créances	
Valeurs mobilières de placement	
Disponibilités	
Total	6 436

Copie certifiée conforme
B / 17/03/2020 20:18:20
N° de dépôt - 2019/15783 / 412981227

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Détail des produits à recevoir

	Montant
FACTURES A ETABLIR - FAE - les factures ne sont pas faites par le logiciel sur	6 436
Total	6 436

Copie certifiée conforme
B / 17/03/2020 20:18:20
N° de dépôt - 2019/15783 / 412981227

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	275
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 920
Dettes fiscales et sociales	775
Total	5 970

Copie certifiée conforme
B / 17/03/2020 20:18:20
N° de dépôt - 2019/15783 / 412981227

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Détail des charges à payer

	Montant
FACTURES NON PARVENUES	
- FNP CABEXSUD AGO EX 2018	600
- PNP DBS ex 2018	4 320
PROVISION POUR CONGES A PAYER	
- Provisions pour congés payés	328
ORG SOC. CHARGES A PAYER	
- Provisions pour congés payés	62
INT BANCAIRES 4T2018	275
FORMATION PROF CONTINUE	250
TAXE D'APPRENTISSAGE	135
Total	5 970

Copie certifiée conforme
B / 17/03/2020 20:18:20
N° de dépôt - 2019/15783 / 412981227

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	1 764
Total	1 764

Copie certifiée conforme
B / 17/03/2020 20:18:20
N° de dépôt - 2019/15783 / 412981227

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Détail des charges constatées d'avance

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE			
- MAINTENANCE	20		
- MAINTENANCE	50		
- PRIMES D'ASSURANCES	98		
- SOUS TRAITANCE photocopies	1 502		
- HEBERGEMENT SITE	81		
- PRIMES D'ASSURANCES	13		
Total	1 764		

Copie certifiée conforme
B / 17/03/2020 20:18:20
N° de dépôt - 2019/15783 / 412981227

ACTE 2
SASU au capital de 20 000 €
Siège social : 2464, Route de Caumont
84800 L'ISLE SUR LA SORGUE
RCS AVIGNON B 412 981 227

TEXTE DES RESOLUTIONS PRESENTEES A L'ASSEMBLEE GENERALE DU 30 JUIN 2019

PREMIERE DECISION

L'associé unique approuve les comptes annuels afférents à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'il les a établis et les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans son rapport de gestion.

DEUXIEME DECISION

L'associé unique constate que les comptes laissent ressortir un déficit net de tout impôt de -2 241,62 Euros et décide de l'affecter de la manière suivante :

- Autres Réserves : -2 241.62 €uros

Après ces divers mouvements les comptes de capitaux se présenteront de la sorte ;

- Capital social : 20 000.00 Euros
- Réserve légale : 2 000.00 Euros
- Autres réserves : 85 219.00 Euros

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts nous vous rappelons qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents

TROISIEME DECISION

L'associé unique approuve le montant de la rémunération nette versée au Président pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, soit 94 750,01 Euros.

L'associé unique décide d'approuver également le montant de la rémunération nette versée au Président pour l'exercice clos le 31 décembre 2017, soit 84 000 Euros.

QUATRIEME DECISION

L'associé unique approuve l'absence de cotisations complémentaires versées pour le compte du Président pour l'exercice clos le 31 décembre 2018.

CINQUIEME DECISION

L'associé unique approuve l'absence d'avantages en nature versés pour le compte du Président pour l'exercice clos le 31 décembre 2018

Copie certifiée conforme
B / 17/03/2020 20:18:20
N° de dépôt - 2019/15783 / 412981227

SIXIEME DECISION

L'associé unique approuve l'absence de contrat de travail conclu entre la société et un membre proche de la direction ou de l'actionnariat, pour l'exercice clos le 31 décembre 2018.

SEPTIEME DECISION

L'associé unique approuve l'absence de délégation financière octroyée par le Président pour l'exercice clos le 31 décembre 2018.

HUITIEME DECISION

L'associé unique approuve le taux de rémunération des comptes courant octroyé au sein de la société qui s'établit à la somme de 1 419,56 Euros pour l'exercice clos le 31 décembre 2018.

L'associé unique approuve également le taux de rémunération des comptes courant octroyé au sein de la société qui s'établit à la somme de 1 182,19 Euros pour l'exercice clos le 31 décembre 2017.

NEUVIEME DECISION

L'associé unique approuve l'absence de cession d'immobilisation pour l'exercice clos le 31 décembre 2018.

DIXIEME DECISION

L'associé unique approuve les opérations intervenues dans le cadre des conventions visées par l'article L.227-10 du Code de Commerce, qi ont été conclues ou se poursuivent au cours de l'exercice écoulé, telles qu'elles résultent du rapport spécial établi par la présidence.

Conformément aux dispositions légales réglementaires, ces conventions seront répertoriées sur le registre des décisions de l'associé unique en annexe au présent procès verbal.

Copie certifiée conforme
B / 17/03/2020 20:18:20
N° de dépôt - 2019/15783 / 412981227

ACTE 2
Société par Actions Simplifiée à Associé Unique
Au capital de 20 000 Euros
Siège social : 2464 Route de Caumont
84800 L'ISLE SUR LA SORGUE
RCS AVIGNON B 412 981 227

RAPPORT DE LA PRESIDENCE
sur les opérations de l'exercice clos le 31/12/2018

Mesdames, Messieurs, et Chers associés,

Nous avons l'honneur de vous présenter, conformément aux prescriptions légales et réglementaires, notre rapport sur les opérations de l'exercice clos le 31/12/2018 ainsi que tous les comptes et le bilan dudit exercice soumis à votre approbation.

Pour votre information, nous vous présentons avec le présent rapport, tous les documents prescrits par la loi, à savoir :

- le compte de résultat
- le bilan
- le texte des projets et résolutions que nous proposons à votre vote

1/ ACTIVITE DE LA SOCIETE

Pour situer l'activité de notre société, au cours de l'exercice écoulé, nous soulignons au début de ce rapport, que le chiffre d'affaires hors taxes, y compris la variation des travaux en cours, s'est élevé à la somme de 192 605 Euros, alors que pour l'exercice précédent, il était de 192 943 Euros.

Le résultat net comptable se solde par un déficit d'un montant de -2 241,62 Euros, soit -1 % du chiffre d'affaires hors taxes.

Notre compte de résultat présente les caractéristiques suivantes :

- Le total des produits de l'exercice s'est élevé à 195 287 Euros contre 193 281 Euros pour l'exercice précédent soit une augmentation de 1 %.

- Le total des charges de l'exercice s'est élevé à 197 529 Euros contre 220 240 Euros pour l'exercice précédent soit une diminution de -10 %.

- Nos frais de personnel se sont élevés à la somme de 22 507 Euros et représentent 12 % du chiffre d'affaires hors taxes, nous enregistrons une diminution de -36 % par rapport à l'exercice précédent.

VB

Copie certifiée conforme
B / 17/03/2020 20:18:20
N° de dépôt - 2019/15783 / 412981227

- Les dotations au compte d'amortissement et provision se sont élevées à la somme de 1 354 Euros et représentent 1 % du chiffre d'affaires hors taxes.

- Le résultat courant avant impôt et pertes et profits exceptionnels se traduit par un déficit de 1 971 Euros soit 1 % du chiffre d'affaires hors taxes.

Solvabilité à Court Terme de la Société (Valeurs réalisables et disponibles - Dettes à court terme) :

Exercice précédent	144 769 -	42 059 =	102 710
Exercice en cours	140 103 -	39 511 =	100 592

Soit une diminution de 2 118 Euros.

Immobilisations

Au cours de l'exercice écoulé, il n'est intervenu aucune cessions d'immobilisations.

2/ PRESENTATION DES COMPTES

Au cours de l'assemblée, nous vous présenterons plus en détail le compte de résultat et le bilan que nous soumettrons à votre approbation.

3/ AFFECTATION DES RESULTATS

Nous vous proposons d'affecter le déficit net comptable de l'exercice s'élevant à la somme de -2 241,62 Euros de la manière suivante :

- aux autres réserves : -2 241.62 Euros

A l'issue de l'opération, le compte de capitaux propres de la société s'établira ainsi :

- Capital social	: 20 000.00 Euros
- Réserve légale	: 2 000.00 Euros
- Autres réserves	: 85 219.00 Euros
Situation nette	: 107 219.00 Euros

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts nous vous rappelons qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents.

VB.

Copie certifiée conforme
B / 17/03/2020 20:18:20
N° de dépôt - 2019/15783 / 412981227

4/ EVENEMENTS IMPORTANTS SURVENUS DEPUIS LA CLOTURE DE L'EXERCICE

Nous vous précisons qu'il n'est intervenu aucun événement important entre la date de clôture de cet exercice et la date à laquelle ce rapport a été établi.

5/ EVOLUTION PREVISIBLE ET PERSPECTIVES D'AVENIR

En raison du contexte actuel, nous prévoyons pour l'exercice clos au 31/12/2019 un accroissement de notre chiffre d'affaires de 5 % au moins.

6/ ACTIVITES DE RECHERCHE ET DEVELOPPEMENT

Néant

7/ PRISE DE PARTICIPATION ET DE CONTROLE

L'article L.223-6 du Code de commerce prévoit que lorsqu'une société a pris, au cours d'un exercice, une participation dans une société ayant son siège social sur le territoire de la République française représentant plus du vingtième, du dixième, du cinquième, du tiers ou de la moitié du capital de cette société ou s'est assurée le contrôle d'une telle société, il en est fait mention dans le rapport présenté aux associés sur les opérations de l'exercice et, le cas échéant, dans le rapport des commissaires aux comptes.
Ainsi, nous vous signalons qu'aucune prise de participation n'a été réalisée dans une société ayant son siège social sur le territoire de la République Française.

8/ DETENTION DU CAPITAL SOCIAL PAR CERTAINS ASSOCIES

Bien que les dispositions de l'article L. 233-13 du Code de commerce ainsi que les informations et notifications reçues en application des articles L. 233-7 et 233-12 dudit Code ne soient pas obligatoires en matière de S.A.S., nous vous indiquons ci-après l'identité des associés possédant plus du vingtième, du dixième, du cinquième, du tiers, de la moitié ou des deux tiers du capital social ou des droits de vote de la Société :

- Société LILI JEANNE, S.A.SU. au capital de 1 000 euros dont le siège social est sis à L'ISLE SUR LA SORGUE (84800) 2464, Route de Caumont, immatriculée au R.C.S. d'AVIGNON sous le numéro B 805 085 669 est propriétaire de 100 % du capital de notre Société.
La Société LILI JEANNE a réalisé un chiffre d'affaires d'un montant de 119 500 euros et un bénéfice de 35 508 euros au titre de l'exercice clos le 31 mars 2017.

Copie certifiée conforme
B / 17/03/2020 20:18:20
N° de dépôt - 2019/15783 / 412981227

9/ DEPENSES NON DEDUCTIBLES FISCALEMENT

Nous vous précisons que les comptes de l'exercice écoulé ne prennent pas en charge de dépenses non déductibles du résultat fiscal selon l'article 39 (4°) du même code.

10/ CONVENTIONS VISEES A L'ARTICLE L 225-38 DU CODE DE COMMERCE

NEANT

11/ INDICATIONS COMPLEMENTAIRES

Nous vous informons que :
- les comptes ont été établis selon les mêmes formes et méthodes d'évaluation conformes aux dispositions en vigueur;
- le délai de paiement fournisseurs est de : 28 jours de date à date
- le délai de paiement clients est de : 61 jours de date à date

12/ CONCLUSION

Nous nous sommes efforcés de vous donner un aperçu d'ensemble de l'activité de la société au cours de l'exercice écoulé ; nous espérons que vous voudrez bien approuver les résolutions qui vous sont proposées, tant en ce qui concerne les comptes, qu'en ce qui concerne la gestion.

LA PRESIDENCE

Copie certifiée conforme
B / 17/03/2020 20:18:20
N° de dépôt - 2019/15783 / 412981227

Copie certifiée conforme
B / 17/03/2020 20:18:20
N° de dépôt - 2019/15783 / 412981227

ACTE 2

SAS au capital de 20 000 €
Siège social : 2464 Route de Caumont
84800 L'ISLE SUR LA SORGUE

RAPPORT DU COMMISSAIRE AUX COMPTES

SUR LES COMPTES ANNUELS

Exercice clos au 31/12/2018

A l'associé,

I. Opinion

Conformément à la mission qui nous a été confiée par l'Assemblée Générale, nous avons réalisé l'audit des comptes annuels de la SAS ACTE 2 relatifs à l'exercice clos le 31/12/2018, que vous trouverez joints au présent rapport.

Nous certifions que les comptes annuels sont, au regard des règles et principes comptables français, réguliers et sincères et donnent une image fidèle du résultat des opérations de l'exercice écoulé ainsi que de la situation financière et du patrimoine de la SAS ACTE 2 à la fin de cet exercice.

II. Fondement de l'opinion

a) Référentiel d'audit

Nous avons réalisé notre audit selon les normes d'exercice professionnel applicables en France. Les responsabilités qui nous incombent en vertu de ces normes sont détaillées dans un paragraphe en fin du présent rapport.
Nous estimons que les éléments que nous avons collectés sont suffisants et appropriés pour fonder notre opinion.

b) Indépendance

Notre mission d'audit a été effectué dans le respect des règles d'indépendance applicables à notre profession, sur la période du 1er Janvier 2018 à la date d'émission de notre rapport, étant précisé que nous n'avons pas fourni de services interdits par le Code de déontologie de la profession de commissaire aux comptes.

Copie certifiée conforme
B / 17/03/2020 20:18:20
N° de dépôt - 2019/15783 / 412981227

III. Justification des appréciations

Conformément aux articles L. 823-9 et R.823-7 du Code de commerce relatifs à la justification de nos appréciations, nous vous informons que les appréciations qui, selon notre jugement professionnel, ont été les plus importantes pour l'audit des comptes annuels de l'exercice ont porté sur le caractère approprié des principes comptables appliqués et des estimations significatives retenues.

Ces appréciations s'inscrivent dans le contexte de l'audit des comptes annuels pris dans leur ensemble et de la formation de notre opinion exprimée ci-avant. Nous vous précisons que nous n'exprimons pas d'opinion sur des éléments de ces comptes annuels pris isolément.

IV. Vérification du rapport de gestion et des autres documents adressés à l'associé

Conformément aux normes d'exercice professionnel applicables en France, nous avons également procédé aux vérifications spécifiques imposées par la loi.

Nous n'avons pas d'observation à formuler sur la sincérité et la concordance avec les comptes annuels des informations données dans le rapport de gestion établi par le Président et dans les documents adressés à l'associé sur la situation financière et les comptes annuels.

Nous nous sommes également assuré que les diverses informations relatives aux prises de participation et de contrôle et à l'identité des détenteurs du capital ou des droits de vote vous ont été transmises, conformément à la loi, dans le rapport de gestion.

En application de la loi, nous vous signalons que les informations relatives aux délais de paiement prévues à l'article D441-4 du code de commerce, pris en application de l'article L441-6-1 dudit code, ne sont pas mentionnées dans le rapport de gestion

V. Responsabilités de la direction et des personnes constituant le gouvernement d'entreprise relatives aux comptes annuels

Il est rappelé que la direction doit établir des comptes annuels présentant une image fidèle conformément aux règles et principes comptables français ainsi que mettre en place le contrôle interne qu'elle estime nécessaire à l'établissement de comptes annuels ne comportant pas d'anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs.
Lors de l'établissement des comptes annuels, il revient à la direction d'évaluer la capacité de la société ACTE 2 à poursuivre son exploitation, de présenter dans ces comptes, le cas échéant, les informations nécessaires relatives à la continuité d'exploitation et d'appliquer la convention comptable de continuité d'exploitation, sauf s'il est prévu de liquider la société ou de cesser son activité.

Les comptes annuels ont été arrêtés par le Président.

Copie certifiée conforme
B / 17/03/2020 20:18:20
N° de dépôt - 2019/15783 / 412981227

VI. Responsabilités du commissaire aux comptes relatives à l'audit des comptes annuels

Il vous est précisé qu'il nous appartient d'établir un rapport sur les comptes annuels. Notre objectif est d'obtenir l'assurance raisonnable que les comptes annuels pris dans leur ensemble ne comportent pas d'anomalies significatives. L'assurance raisonnable correspond à un niveau élevé d'assurance, sans toutefois garantir qu'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel permet de systématiquement détecter toute anomalie significative. Les anomalies peuvent provenir de fraudes ou résulter d'erreurs et sont considérées comme significatives lorsque l'on peut raisonnablement s'attendre à ce qu'elles puissent, prises individuellement ou en cumulé, influencer les décisions économiques que les utilisateurs des comptes prennent en se fondant sur ceux-ci.
Dans ce sens l'article L.823-10-1 du Code de commerce précise que notre mission de certification des comptes ne consiste pas à garantir la viabilité ou la qualité de la gestion de votre société.

Dans le cadre d'un audit réalisé conformément aux normes d'exercice professionnel applicable en France, nous exerçons tout au long de celui-ci notre jugement professionnel et faisons preuve d'esprit critique. En outre :

- nous identifions et évaluons les risques que les comptes annuels comportent des anomalies significatives, que celles-ci proviennent de fraudes ou résultent d'erreurs, définissons et mettons en œuvre des procédures d'audit face à ces risques, et recueillons des éléments que nous estimons suffisants et appropriés pour fonder notre opinion. Le risque de non-détection d'une anomalie significative provenant d'une fraude est plus élevé que celui d'une anomalie significative résultant d'une erreur, car la fraude peut impliquer la collusion, la falsification, les omissions volontaires, les fausses déclarations ou le contournement du contrôle interne ;

- nous prenons connaissance du contrôle interne pertinent pour l'audit afin de définir des procédures d'audit appropriées en la circonstance, et non dans le but d'exprimer une opinion sur l'efficacité du contrôle interne ;

- nous apprécions le caractère approprié des méthodes comptables retenues et le caractère raisonnable des estimations comptables faites par la direction, ainsi que les informations les concernant fournies dans les comptes annuels ;

- nous apprécions le caractère approprié de l'application par la direction de la convention comptable de continuité d'exploitation et, selon les éléments collectés, l'existence ou non d'une incertitude significative liée à des événements ou à des circonstances susceptibles de mettre en cause la capacité de la SAS à poursuivre son exploitation. Cette appréciation s'appuie sur les éléments collectés jusqu'à la date de notre rapport, étant toutefois rappelé que des circonstances ou événements ultérieurs pourraient mettre en cause la continuité d'exploitation. Si nous concluons à l'existence d'une incertitude significative, nous attirons l'attention des

Copie certifiée conforme
B / 17/03/2020 20:18:20
N° de dépôt - 2019/15783 / 412981227

Copie certifiée conforme
B/ 17/03/2020 20:18:20
N° de dépôt - 2019/15783 / 412981227

lecteurs de son rapport sur les informations fournies dans les comptes
cette incertitude ou, si ces informations ne sont pas fournies ou ne sont p
formulons une certification avec réserve ou un refus de certifier ;

- nous apprécions la présentation d'ensemble des comptes annuels et éva
annuels reflètent les opérations et événements sous-jacents de manièr
image fidèle.

Fait à Montfavet,
le 14 Juin 2019

Le Commissaire aux
CABINET DBS, repr
Didier BROCHIER

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code General des Impôts)

1

BILAN - ACTIF

DGFiP N° 2050 2019

Désignation de l'entreprise : Société ACTE 2 — Durée de l'exercice exprimée en nombre de mois* 12

Adresse de l'entreprise 2464 ROUTE DE CAUMONT 84800 L ISLE SUR LA SORGUE — Durée de l'exercice précédent* 9

Numéro SIRET* 4 1 2 9 8 1 2 2 7 0 0 0 3 3 — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N clos le 31 12 2018			N-1 31 12 2017
			Brut 1	Amortissements, provisions 2	Net 3	Net 4
	Capital souscrit non appelé (I)	AA				
ACTIF IMMOBILISE * — IMMOBILISATIONS INCORPORELLES	Frais d'établissement *	AB		AC		
	Frais de développement *	CX		CQ		
	Concessions, brevets et droits similaires	AF	3 427	AG 3 427		127
	Fonds commercial (1)	AH		AI		
	Autres immobilisations incorporelles	AJ		AK		
	Avances et acomptes sur immobilisations incorporelles	AL		AM		
IMMOBILISATIONS CORPORELLES	Terrains	AN		AO		
	Constructions	AP		AQ		
	Installations techniques, matériel et outillage industriels	AR		AS		
	Autres immobilisations corporelles	AT	11 536	AU 10 592	943	2 170
	Immobilisations en cours	AV		AW		
	Avances et acomptes	AX		AY		
IMMOBILISATIONS FINANCIERES (2)	Participations évaluées selon la méthode de mise en équivalence	CS		CT		
	Autres participations	CU		CV		
	Créances rattachées à des participations	BB		BC		
	Autres titres immobilisés	BD		BE		
	Prêts	BF		BG		
	Autres immobilisations financières*	BH	3 920	BI	3 920	3 920
	TOTAL (II)	BJ	18 882	BK 14 019	4 863	6 217
ACTIF CIRCULANT — STOCKS *	Matières premières, approvisionnements	BL		BM		
	En cours de production de biens	BN		BO		
	En cours de production de services	BP		BQ		
	Produits intermédiaires et finis	BR		BS		
	Marchandises	BT		BU		
	Avances et acomptes versés sur commandes	BV		BW		
CREANCES	Clients et comptes rattachés (3)*	BX	38 591	BY	38 591	48 177
	Autres créances (3)	BZ	101 512	CA	101 512	96 592
DIVERS	Capital souscrit et appelé, non versé	CB		CC		
	Valeurs mobilières de placement (dont actions propres : .....)	CD		CE		
	Disponibilités	CF		CG		
Comptes de régularisation	Charges constatées d'avance (3)*	CH	1 764	CI	1 764	534
	TOTAL (III)	CJ	141 867	CK	141 867	145 303
	Frais d'émission d'emprunt à étaler (IV)	CW				
	Primes de remboursement des obligations (V)	CM				
	Ecarts de conversion actif* (VI)	CN				
	TOTAL GÉNÉRAL (I à VI)	CO	160 749	IA	14 019	146 731	151 520

Renvois : (1) Dont droit au bail		(2) Part à moins d'un an des immobilisations financières nettes	CP	3 920	(3) Part à plus d'un an	CR	
Clause de réserve de propriété *	Immobilisations :		Stocks :		Creances		

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032

Attestation de presentation des comptes En Euros. CABEXSUD

(Cpad Groupe)

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code général des Impôts)

2 BILAN - PASSIF avant répartition

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

Désignation de l'entreprise : Société ACTE 2 — Néant ☐ *

			Exercice N	Exercice N-1
CAPITAUX PROPRES	Capital social ou individuel (1)* (Dont versé : 20 000)	DA	20 000	20 000
	Primes d'émission, de fusion, d'apport, ...	DB		
	Ecart de réévaluation (2)* (dont écart d'équivalence EK)	DC		
	Réserve légale (3)	DD	2 000	2 000
	Réserves statutaires ou contractuelles	DE		
	Réserves réglementées (3)* (Dont réserve spéciale des provisions pour fluctuation des cours B1)	DF		
	Autres réserves (Dont réserve relative à l'achat d'oeuvres originales d'artistes vivants* EJ)	DG	87 461	114 420
	Report à nouveau	DH		
	RÉSULTAT DE L'EXERCICE (bénéfice ou perte)	DI	(2 242)	(26 959)
	Subventions d'investissement	DJ		
	Provisions réglementées *	DK		
	TOTAL (I)	DL	107 219	109 461
Autres fonds propres	Produit des émissions de titres participatifs	DM		
	Avances conditionnées	DN		
	TOTAL (II)	DO		
Provisions pour risques et charges	Provisions pour risques	DP		
	Provisions pour charges	DQ		
	TOTAL (III)	DR		
DETTES (4)	Emprunts obligataires convertibles	DS		
	Autres emprunts obligataires	DT		
	Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit (5)	DU	6 934	8 103
	Emprunts et dettes financières divers (Dont emprunts participatifs EI)	DV		
	Avances et acomptes reçus sur commandes en cours	DW		
	Dettes fournisseurs et comptes rattachés	DX	15 715	12 717
	Dettes fiscales et sociales	DY	7 773	21 205
	Dettes sur immobilisations et comptes rattachés	DZ		
	Autres dettes	EA	9 089	34
Compte régul.	Produits constatés d'avance (4)	EB		
	TOTAL (IV)	EC	39 511	42 059
	Ecarts de conversion passif * (V)	ED		
	TOTAL GÉNÉRAL (I à V)	EE	146 731	151 520
RENVOIS (1)	Ecart de réévaluation incorporé au capital	1B		
(2) Dont	Réserve spéciale de réévaluation (1959)	1C		
	Ecart de réévaluation libre	1D		
	Réserve de réévaluation (1976)	1E		
(3)	Dont réserve spéciale des plus-values à long terme *	EF		
(4)	Dettes et produits constatés d'avance à moins d'un an	EG	39 511	42 059
(5)	Dont concours bancaires courants, et soldes créditeurs de banques et CCP	EH	6 659	7 512

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Cegid Group

Attestation de présentation des comptesEn Euros. CABEXSUD

Copie certifiée conforme
B / 17/03/2020 20:18:20
N° de dépôt - 2019/15783 / 412981227

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

3 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (En liste)

DGFiP N° 2052 2019

Désignation de l'entreprise : Société ACTE 2 — Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N						Exercice (N-1)
			France		Exportations et livraisons intracommunautaires		Total		
PRODUITS D'EXPLOITATION	Ventes de marchandises*	FA		FB		FC			
	Production vendue — biens*	FD		FE		FF			
	Production vendue — services*	FG	192 605	FH		FI	192 605		192 943
	Chiffres d'affaires nets*	FJ	192 605	FK		FL	192 605		192 943
	Production stockée*					FM			
	Production immobilisée*					FN			
	Subventions d'exploitation					FO			
	Reprises sur amortissements et provisions, transfert de charges* (9)					FP			
	Autres produits (1) (11)					FQ	80		338
	Total des produits d'exploitation (2) (I)					FR	192 685		193 281
CHARGES D'EXPLOITATION	Achats de marchandises (y compris droits de douane)*					FS			
	Variation de stock (marchandises)*					FT			
	Achats de matières premières et autres approvisionnements (y compris droits de douane)*					FU			
	Variation de stock (matières premières et approvisionnements)*					FV			
	Autres achats et charges externes (3) (6 bis) *					FW	170 553		178 441
	Impôts, taxes et versements assimilés*					FX	1 487		1 208
	Salaires et traitements*					FY	20 083		29 123
	Charges sociales (10)					FZ	2 423		5 939
DOTATIONS D'EXPLOITATION	Sur immobilisations — - dotations aux amortissements*					GA	1 354		1 602
	Sur immobilisations — - dotations aux provisions					GB			
	Sur actif circulant : dotations aux provisions*					GC			
	Pour risques et charges : dotations aux provisions					GD			
	Autres charges (12)					GE	5		419
	Total des charges d'exploitation (4) (II)					GF	195 906		216 733
1 - RÉSULTAT D'EXPLOITATION (I - II)						GG	(3 221)		(23 453)
opérations en commun	Bénéfice attribué ou perte transférée*	(III)				GH			
	Perte supportée ou bénéfice transféré*	(IV)				GI			
PRODUITS FINANCIERS	Produits financiers de participations (5)					GJ			
	Produits des autres valeurs mobilières et créances de l'actif immobilisé (5)					GK			
	Autres intérêts et produits assimilés (5)					GL	2 602		
	Reprises sur provisions et transferts de charges					GM			
	Différences positives de change					GN			
	Produits nets sur cessions de valeurs mobilières de placement					GO			
	Total des produits financiers (V)					GP	2 602		
CHARGES FINANCIERES	Dotations financières aux amortissements et provisions*					GQ			
	Intérêts et charges assimilées (6)					GR	1 352		1 282
	Différences négatives de change					GS			
	Charges nettes sur cessions de valeurs mobilières de placement					GT			
	Total des charges financières (VI)					GU	1 352		1 282
2 - RÉSULTAT FINANCIER (V - VI)						GV	1 250		(1 282)
3 - RÉSULTAT COURANT AVANT IMPÔTS (I - II + III - IV + V - VI)						GW	(1 971)		(24 735)

Copie certifiée conforme
B / 17/03/2020 20:18:20
N° de dépôt - 2019/15783 / 412981227

Formulaire obligatoire (article 53 A du Code Général des Impôts)

4 COMPTE DE RÉSULTAT DE L'EXERCICE (Suite)

Désignation de l'entreprise : Société ACTE 2

Néant ☐ *

EXEMPLAIRE A CONSERVER PAR LE DECLARANT

			Exercice N	Exercice N-1
PRODUITS EXCEPTIONNELS	Produits exceptionnels sur opérations de gestion	HA		
	Produits exceptionnels sur opérations en capital *	HB		
	Reprises sur provisions et transferts de charges	HC		
	Total des produits exceptionnels (7) (VII)	HD		
CHARGES EXCEPTIONNELLES	Charges exceptionnelles sur opérations de gestion (6 bis)	HE	271	
	Charges exceptionnelles sur opérations en capital *	HF		
	Dotations exceptionnelles aux amortissements et provisions	HG		
	Total des charges exceptionnelles (7) (VIII)	HH	271	
4 - RÉSULTAT EXCEPTIONNEL (VII - VIII)		HI	(271)	
Participation des salariés aux résultats de l'entreprise	**(IX)**	HJ		
Impôts sur les bénéfices *	**(X)**	HK		2 224
TOTAL DES PRODUITS (I + III + V + VII)		HL	195 287	193 281
TOTAL DES CHARGES (II + IV + VI + VIII + IX + X)		HM	197 529	220 240
5 - BÉNÉFICE OU PERTE (Total des produits - total des charges)		HN	(2 242)	(26 959)
RENVOIS (1)	Dont produits nets partiels sur opérations à long terme	HO		
(2) Dont	produits de locations immobilières	HY		
	produits d'exploitation afférents à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1G		
(3) Dont	- Crédit bail mobilier *	HP		
	- Crédit bail immobilier	HQ		
(4)	Dont charges d'exploitation afférentes à des exercices antérieurs (à détailler au (8) ci-dessous)	1H		
(5)	Dont produits concernant les entreprises liées	1J		
(6)	Dont intérêts concernant les entreprises liées	1K		
(6bis)	Dont dons faits aux organismes d'intérêt général (art. 238 bis du C.G.I.)	HX		
(6ter)	Dont amortissement des souscriptions dans des PME innovantes (art. 217 octies)	RC		
	Dont amortissement exceptionnel de 25% des constructions nouvelles (art. 39 quinquies D)	RD		
(9)	Dont transferts de charges	A1		
(10)	Dont cotisations personnelles de l'exploitant (13)	A2		
(11)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (produits)	A3		
(12)	Dont redevances pour concessions de brevets, de licences (charges)	A4		
(13)	Dont primes et cotisations complémentaires personnelles : facultatives A6		obligatoires A9	

(7) Détail des produits et charges exceptionnels (Si le nombre de lignes est insuffisant, reproduire le cadre (7) et le joindre en annexe)	Exercice N Charges exceptionnelles	Exercice N Produits exceptionnels
AMENDES ET PENALITES	271	

(8) Détail des produits et charges sur exercices antérieurs :	Exercice N Charges antérieures	Exercice N Produits antérieurs

* Des explications concernant cette rubrique sont données dans la notice n° 2032.

Attestation de présentation des comptesEn Euros. CABEXSUD

Cegid Groupe

Copie certifiée conforme
B / 17/03/2020 20:18:20
N° de dépôt - 2019/15783 / 412981227

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Annexe au bilan avant répartition de l'exercice, dont le total est de 146 730.53 Euros et au compte de résultat de l'exercice présenté sous forme de liste, dont le chiffre d'affaires est de 192 605.16 Euros et dégageant un déficit de 2 241.62- Euros.

L'exercice a une durée de 12 mois, couvrant la période du 01/01/2018 au 31/12/2018.

Les notes et les tableaux présentés ci-après, font partie intégrante des comptes annuels.

FAITS CARACTERISTIQUES DE L'EXERCICE

L'exercice a une durée de 12 mois contrairement à l'exercice clos au 31/12/2017 d'une durée exceptionnelle de 9 mois.

EVENEMENTS SIGNIFICATIFS POSTERIEURS A LA CLOTURE

- REGLES ET METHODES COMPTABLES -

(PCG Art. 831-1/1)

Principes et conventions générales

Les comptes de l'exercice clos ont été élaborés et présentés conformément aux règles comptables dans le respect des principes prévus par les articles 121-1 à 121-5 et suivants du Plan Comptable Général 2016.

La méthode de base retenue pour l'évaluation des éléments inscrits en comptabilité est la méthode des coûts historiques.

Les conventions comptables ont été appliquées en conformité avec les dispositions du code de commerce, du décret comptable du 29/11/83 ainsi que du règlement ANC 2014-03 et des règlements ANC 2015-06 et 2016-07 relatifs à la réécriture du plan comptable général applicable à la clôture de l'exercice.

Changement de méthode

Le changement de méthode de présentation, survenus au cours de l'exercice, est le suivant :
Les comptes auxiliaires clients et fournisseurs numériques sont remplacés par des comptes alphanumériques.

Copie certifiée conforme
B / 17/03/2020 20:18:20
N° de dépôt - 2019/15783 / 412981227

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Informations relatives au CICE

Il a été comptabilisé en déduction des frais de personnel un produit à recevoir relatif à l'application du CICE (crédit d'impôt compétitivité emploi) pour un montant de 1 194 €. La société n'a demandé aucun préfinancement au titre de ce mécanisme.

Copie certifiée conforme
B / 17/03/2020 20:18:20
N° de dépôt - 2019/15783 / 412981227

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

L'utilisation du CICE dans l'entreprise

Le CICE a pour objet le financement de l'amélioration de la compétitivité des entreprises. Au titre de l'année civile écoulée, nous avons dégagé un crédit d'impôt de 1 194 €, que nous avons affecté principalement à des efforts en matière de :

Description des efforts	Montant
- investissement :	1 194
- recherche :	
- d'innovation :	
- formation :	
- recrutement :	
- prospection de nouveaux marchés :	
- transition écologique et énergétique :	
- reconstitution des fonds de roulement :	
Total	1 194

Il n'a donc permis ni de financer une hausse de la part des bénéfices distribués, ni d'augmenter les rémunérations des dirigeants.

Copie certifiée conforme
B / 17/03/2020 20:18:20
N° de dépôt - 2019/15783 / 412981227

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

- COMPLEMENT D'INFORMATIONS RELATIF AU BILAN -

Copie certifiée conforme
B / 17/03/2020 20:18:20
N° de dépôt - 2019/15783 / 412981227

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Etat des immobilisations

	Valeur brute début d'exercice	Augmentations	
		Réévaluations	Acquisitions
Frais d'établissements et de développement TOTAL			
Autres postes d'immobilisations incorporelles TOTAL	3 427		
Terrains			
Constructions sur sol propre			
Constructions sur sol d'autrui			
Installations générales agencements aménagements des constructions			
Installations techniques, Matériel et outillage industriel			
Installations générales agencements aménagements divers	2 358		
Matériel de transport			
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	9 178		
Emballages récupérables et divers			
Immobilisations corporelles en cours			
Avances et acomptes			
TOTAL	11 536		
Participations évaluées par mises en équivalence			
Autres participations			
Autres titres immobilisés			
Prêts, autres immobilisations financières	3 920		
TOTAL	3 920		
TOTAL GENERAL	18 882		

	Diminutions		Valeur brute en fin d'exercice	Réévaluation Valeur d'origine fin exercice
	Poste à Poste	Cessions		
Frais établissement et de développement TOTAL				
Autres immobilisations incorporelles TOTAL			3 427	3 427
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales agencements aménagements constr.				
Installations techniques, Matériel et outillage industriel				
Installations générales agencements aménagements divers			2 358	2 358
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, Mobilier			9 178	9 178
Emballages récupérables et divers				
Immobilisations corporelles en cours				
Avances et acomptes				
TOTAL			11 536	11 536
Participations évaluées par mises en équivalence				
Autres participations				
Autres titres immobilisés				
Prêts, autres immobilisations financières			3 920	3 920
TOTAL			3 920	3 920
TOTAL GENERAL			18 882	18 882

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Etat des amortissements

Situations et mouvements de l'exercice	Montant début d'exercice	Dotations de l'exercice	Diminutions Reprises	Montant fin d'exercice
Frais établissement recherche développement TOTAL				
Autres immobilisations incorporelles TOTAL	3 299	127		3 427
Terrains				
Constructions sur sol propre				
Constructions sur sol d'autrui				
Installations générales agencements aménagements constr.				
Installations techniques, Matériel et outillage industriel				
Installations générales agencements aménagements divers	2 176	182		2 358
Matériel de transport				
Matériel de bureau et informatique, Mobilier	7 190	1 044		8 234
Emballages récupérables et divers				
TOTAL	9 366	1 226		10 592
TOTAL GENERAL	12 665	1 354		14 019

Ventilation des dotations de l'exercice	Amortissements linéaires	Amortissements dégressifs	Amortissements exceptionnels	Amortissements dérogatoires	
				Dotations	Reprises
Frais étab.rech.développ. TOTAL					
Autres immob.incorporelles TOTAL	127				
Terrains					
Constructions sur sol propre					
Constructions sur sol d'autrui					
Instal.générales agenc.aménag.constr.					
Instal.techniques matériel outillage indus.					
Instal.générales agenc.aménag.divers	182				
Matériel de transport					
Matériel de bureau informatique mobilier	1 044				
Emballages récupérables et divers					
TOTAL	1 226				
TOTAL GENERAL	1 354				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Etat des échéances des créances et des dettes

Etat des créances	Montant brut	A 1 an au plus	A plus d'1 an
Créances rattachées à des participations			
Prêts			
Autres immobilisations financières	3 920	3 920	
Clients douteux ou litigieux			
Autres créances clients	38 591	38 591	
Créances représentatives de titres prêtés			
Personnel et comptes rattachés			
Sécurité sociale et autres organismes sociaux			
Impôts sur les bénéfices	1 194	1 194	
Taxe sur la valeur ajoutée	2 305	2 305	
Autres impôts, taxes et versements assimilés			
Divers état et autres collectivités publiques			
Groupe et associés	95 338	95 338	
Débiteurs divers	2 674	2 674	
Charges constatées d'avance	1 764	1 764	
TOTAL	145 787	145 787	
Montant des prêts accordés en cours d'exercice			
Montant des remboursements obtenus en cours d'exercice			
Prêts et avances consentis aux associés (personnes physiques)			

Etat des dettes	Montant brut	A 1 an au plus	De 1 à 5 ans	A plus de 5 ans
Emprunts obligataires convertibles				
Autres emprunts obligataires				
Emprunts et dettes ets crédit à 1 an maximum à l'origine	6 934	6 934		
Emprunts et dettes ets crédit à plus de 1 an à l'origine				
Emprunts et dettes financières divers				
Fournisseurs et comptes rattachés	15 715	15 715		
Personnel et comptes rattachés	1 582	1 582		
Sécurité sociale et autres organismes sociaux	1 095	1 095		
Impôts sur les bénéfices				
Taxe sur la valeur ajoutée	5 097	5 097		
Obligations cautionnées				
Autres impôts taxes et assimilés				
Dettes sur immobilisations et comptes rattachés				
Groupe et associés				
Autres dettes	9 089	9 089		
Dettes représentatives de titres empruntés				
Produits constatés d'avance				
TOTAL	39 511	39 511		
Emprunts souscrits en cours d'exercice				
Emprunts remboursés en cours d'exercice				
Montant emprunts et dettes contractés aup.ass.pers.phys.				

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Composition du capital social

(PCG Art. 831-3 et 832-13)

Différentes catégories de titres	Valeurs nominales en euros	Nombre de titres			
		Au début	Créés	Remboursés	En fin
ACTIONS	40.0000	500			500

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Fonds commercial

(Code du Commerce Art. R 123-186; PCG Art. 831-2/10)

Copie certifiée conforme
B / 17/03/2020 20:18:20
N° de dépôt - 2019/15783 / 412981227

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Evaluation des amortissements

Les méthodes et les durées d'amortissement retenues ont été les suivantes :

Catégorie	Mode	Durée
Constructions	Linéaire	10 à 50 ans
Agencements et aménagements	Linéaire	10 à 20 ans
Installations techniques	Linéaire	5 à 10 ans
Matériels et outillages	Linéaire	5 à 10 ans
Matériel de transport	Linéaire	4 à 5 ans
Matériel de bureau	Linéaire	5 à 10 ans
Mobilier	Linéaire	5 à 10 ans

Evaluation des créances et des dettes

Les créances et dettes ont été évaluées pour leur valeur nominale.

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Produits à recevoir

Montant des produits à recevoir inclus dans les postes suivants du bilan	Montant
Créances rattachées à des participations	
Autres immobilisations financières	
Créances clients et comptes rattachés	6 436
Autres créances	
Valeurs mobilières de placement	
Disponibilités	
Total	6 436

Copie certifiée conforme
B / 17/03/2020 20:18:20
N° de dépôt - 2019/15783 / 412981227

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Détail des produits à recevoir

	Montant
FACTURES A ETABLIR - FAE - les factures ne sont pas faites par le logiciel sur	6 436
Total	6 436

Copie certifiée conforme
B / 17/03/2020 20:18:20
N° de dépôt - 2019/15783 / 412981227

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Charges à payer

Montant des charges à payer incluses dans les postes suivants du bilan	Montant
Emprunts et dettes auprès des établissements de crédit	275
Dettes fournisseurs et comptes rattachés	4 920
Dettes fiscales et sociales	775
Total	5 970

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Détail des charges à payer

	Montant
FACTURES NON PARVENUES	
- FNP CABEXSUD AGO EX 2018	600
- PNP DBS ex 2018	4 320
PROVISION POUR CONGES A PAYER	
- Provisions pour congés payés	328
ORG SOC. CHARGES A PAYER	
- Provisions pour congés payés	62
INT BANCAIRES 4T2018	275
FORMATION PROF CONTINUE	250
TAXE D'APPRENTISSAGE	135
Total	5 970

Copie certifiée conforme
B / 17/03/2020 20:18:20
N° de dépôt - 2019/15783 / 412981227

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Charges et produits constatés d'avance

Charges constatées d'avance	Montant
Charges d'exploitation	1 764
Total	1 764

Copie certifiée conforme
B / 17/03/2020 20:18:20
N° de dépôt - 2019/15783 / 412981227

ANNEXE

Exercice du 01/01/2018 au 31/12/2018

Détail des charges constatées d'avance

	Exploitation	Financier	Exceptionnel
CHARGES CONSTATEES D'AVANCE			
- MAINTENANCE	20		
- MAINTENANCE	50		
- PRIMES D'ASSURANCES	98		
- SOUS TRAITANCE photocopies	1 502		
- HEBERGEMENT SITE	81		
- PRIMES D'ASSURANCES	13		
Total	1 764		

DB

Copie certifiée conforme
B / 17/03/2020 20:18:20
N° de dépôt - 2019/15783 / 412981227

ACTE 2
SASU au capital de 20 000 €
Siège social : 2464, Route de Caumont
84800 L'ISLE SUR LA SORGUE
RCS AVIGNON B 412 981 227

PROCES VERBAL DES DECISIONS
DE L'ASSOCIE UNIQUE EN DATE
DU 30 JUIN 2019

L'an Deux Mille Dix-Neuf,
Le 30 Juin,
A 8 heures

La soussignée Madame BRUNEAU Vérane, présidente de la société LILI JEANNE, Présidente, associée unique et propriétaire de la totalité des actions de la société ACTE 2, société par actions simplifiée au capital de 20 000 euros,

La société « DBS », représentée par M. Didier BROCHIER Commissaire aux Comptes, a été régulièrement convoquée comme prévu par la loi et le règlement, n'assiste pas à la réunion.

I - A PREALABLEMENT EXPOSE CE QUI SUIT :

En sa qualité de seule présidente de la société, l'associé unique, a :

- Etabli et arrêté les comptes annuels (bilan, compte de résultat et annexe) de l'exercice clos le 31 décembre 2018,
- Etabli le rapport de gestion sur les opérations de l'exercice.
- Etabli le rapport spécial prévu dans le cadre des conventions visées à L.227-10 du Code de Commerce intervenues au cours de l'exercice écoulé.

II - A PRIS LES DECISIONS SUIVANTES RELATIVES A :

- l'Examen des comptes annuels de l'exercice clos le31 décembre 2018,
- le Quitus à la présidence,
- l'Affectation des résultats de l'exercice,
- l'Approbation des opérations relatives à la rémunération de la présidence,
- l'Approbation des opérations relatives au versement de cotisations complémentaires pour le compte de la présidence,
- l'Approbation des opérations relatives aux avantages en nature accordés à la présidence,
- l'Approbation des opérations relatives aux contrats de travails conclus entre la société et un membre proche de la direction ou de l'actionnariat,
- l'Approbation des opérations relatives à l'octroi de délégations financières,
- l'Approbation des opérations relatives à l'octroi d'un taux de rémunération des comptes courants,
- l'Approbation des opérations relatives aux cessions d'immobilisations,
- l'Approbation des opérations entrant dans le cadre des conventions visées à l'article L.227-10 du Code de Commerce,
- Questions diverses,

VB.

Copie certifiée conforme
B / 17/03/2020 20:18:20
N° de dépôt - 2019/15783 / 412981227

PREMIERE DECISION

L'associé unique approuve les comptes annuels afférents à l'exercice clos le 31 décembre 2018, tels qu'il les a établis et les opérations traduites dans ces comptes ou résumées dans son rapport de gestion.

DEUXIEME DECISION

L'associé unique constate que les comptes laissent ressortir un déficit net de tout impôt de -2 241,62 Euros et décide de l'affecter de la manière suivante :

- Autres Réserves : -2 241.62 €uros

Après ces divers mouvements les comptes de capitaux se présenteront de la sorte ;

- Capital social : 20 000.00 Euros
- Réserve légale : 2 000.00 Euros
- Autres réserves : 85 219.00 Euros

Afin de nous conformer aux dispositions de l'article 243 bis du code général des impôts nous vous rappelons qu'aucun dividende n'a été distribué au titre des trois exercices précédents

TROISIEME DECISION

L'associé unique approuve le montant de la rémunération nette versée au Président pour l'exercice clos le 31 décembre 2018, soit 94 750,01 Euros.

L'associé unique décide d'approuver également le montant de la rémunération nette versée au Président pour l'exercice clos le 31 décembre 2017, soit 84 000 Euros.

QUATRIEME DECISION

L'associé unique approuve l'absence de cotisations complémentaires versées pour le compte du Président pour l'exercice clos le 31 décembre 2018.

CINQUIEME DECISION

L'associé unique approuve l'absence d'avantages en nature versés pour le compte du Président pour l'exercice clos le 31 décembre 2018

SIXIEME DECISION

L'associé unique approuve l'absence de contrat de travail conclu entre la société et un membre proche de la direction ou de l'actionnariat, pour l'exercice clos le 31 décembre 2018.

SEPTIEME DECISION

L'associé unique approuve l'absence de délégation financière octroyée par le Président pour l'exercice clos le 31 décembre 2018.

Copie certifiée conforme
B / 17/03/2020 20:18:20
N° de dépôt - 2019/15783 / 412981227

HUITIEME DECISION

L'associé unique approuve le taux de rémunération des comptes courant octroyé au sein de la société qui s'établit à la somme de 1 419,56 Euros pour l'exercice clos le 31 décembre 2018.

L'associé unique approuve également le taux de rémunération des comptes courant octroyé au sein de la société qui s'établit à la somme de 1 182,19 Euros pour l'exercice clos le 31 décembre 2017.

NEUVIEME DECISION

L'associé unique approuve l'absence de cession d'immobilisation pour l'exercice clos le 31 décembre 2018.

DIXIEME DECISION

L'associé unique approuve les opérations intervenues dans le cadre des conventions visées par l'article L.227-10 du Code de Commerce, qi ont été conclues ou se poursuivent au cours de l'exercice écoulé, telles qu'elles résultent du rapport spécial établi par la présidence.

Conformément aux dispositions légales réglementaires, ces conventions seront répertoriées sur le registre des décisions de l'associé unique en annexe au présent procès verbal.

Plus rien n'étant à l'ordre du jour, la séance est levée.
De tout ce que dessus, il a été dressé le présent procès-verbal signé par l'associé unique et répertorié sur le registre des décisions.

Madame BRUNEAU Vérane

Représentant la Société LILI JEANNE
Associée unique et Présidente

Copie certifiée conforme
B / 17/03/2020 20:18:20
N° de dépôt - 2019/15783 / 412981227